



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

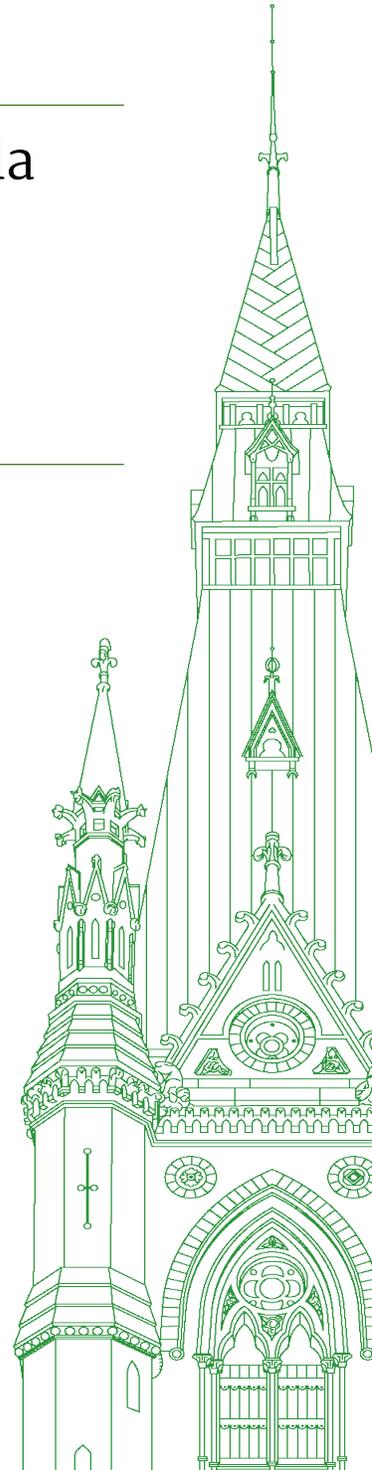
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 019**

Le mardi 9 juin 2020

---

Président : L'honorable Anthony Rota





## Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le mardi 9 juin 2020

• (1200)

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 19<sup>e</sup> réunion du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19.

[Traduction]

Je rappelle à tous les députés qui assistent à la séance en personne qu'ils ne doivent pas se brancher en même temps à la vidéoconférence, afin de prévenir les problèmes de son. Pour ceux d'entre vous qui participent à la séance par vidéoconférence, j'aimerais vous rappeler que, lorsque vous intervenez, vous devez sélectionner le canal qui correspond à la langue dans laquelle vous vous exprimez.

[Français]

Comme à l'habitude, s'il vous plaît, veuillez adresser vos remarques à la présidente. Aussi, je rappelle que la réunion d'aujourd'hui est télévisée.

Nous procédons maintenant aux annonces ministérielles.

[Traduction]

Je crois comprendre qu'il n'y a aucune annonce ministérielle aujourd'hui, alors nous allons passer à la présentation de pétitions.

Monsieur Genuis, la parole est à vous.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je suis heureux de présenter une pétition à l'appui du projet de loi S-204, qui est actuellement à l'étude au Sénat, ou qui le sera une fois que le Parlement sera en mesure de siéger. La mesure législative érigerait en infraction criminelle le fait de se rendre à l'étranger pour recevoir un organe pour lequel aucun consentement n'a été obtenu. Elle créerait aussi un mécanisme en vertu duquel une personne pourrait être déclarée interdite de territoire au Canada en raison de sa participation au prélèvement et au trafic d'organes. La mesure législative cherche à lutter contre les horribles situations où des organes sont prélevés sur des prisonniers politiques sans leur consentement. Dans certains cas, ces organes sont transplantés dans des personnes provenant d'autres pays.

Je sou mets cette pétition à l'examen du Comité. Je sais que les pétitionnaires espèrent que le Parlement adoptera finalement cette mesure législative qui porte sur le prélèvement et le trafic d'organes.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Merci.

Nous allons maintenant céder la parole à l'honorable député de Nanaimo—Ladysmith, M. Manly.

**M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV):** Merci, madame la présidente.

J'ai l'honneur de présenter la pétition des résidants et des électeurs de la circonscription de Nanaimo—Ladysmith.

Hier, nous avons célébré la Journée mondiale des océans. Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes d'interdire de façon permanente la circulation des pétroliers transportant du brut au large de la côte Ouest du Canada, afin de protéger à jamais les pêches, le tourisme, les collectivités côtières et les écosystèmes naturels de la Colombie-Britannique.

Merci.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Jansen.

**Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC):** Merci, madame la présidente.

Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui afin de déposer une pétition relative au droit à la liberté de conscience des fournisseurs de soins palliatifs, des organisations et de tous les professionnels de la santé. Les pétitionnaires reconnaissent que les soins palliatifs et l'euthanasie sont des pratiques entièrement distinctes d'un point de vue juridique, clinique et philosophique.

Ils se sont sentis obligés d'appeler le gouvernement à passer à l'action quand l'autorité sanitaire de Fraser a imposé des pénalités à la Delta Hospice Society parce que l'hospice a refusé d'offrir à ses patients l'euthanasie sur place, ce qui va expressément à l'encontre de la liberté de conscience de l'hospice.

Le projet de loi C-14, qui légalise l'euthanasie, confirme que la liberté de conscience et la liberté de religion sont des droits qui demeurent garantis au Canada. La pétition demande que le gouvernement veille davantage à ce que ce soit le cas. Aucune personne ou organisation ne devrait être forcée d'agir contre sa conscience au Canada.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Merci.

Je ne vois pas d'autres pétitions. J'aimerais rappeler aux députés présents à la Chambre qu'ils sont tenus de déposer leurs pétitions sur la table s'ils ne l'ont pas déjà fait.

[Français]

Nous procédons maintenant aux déclarations de députés.

L'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Finances a la parole.

• (1205)

[Traduction]

**M. Sean Fraser (Nova-Centre, Lib.):** Étant donné que les températures augmentent en même temps que les restrictions diminuent, les Néo-Écossais ont hâte de profiter de l'été. Même si nos collectivités semblent légèrement différentes cette année, la région en entier ne manquera pas d'activités locales à offrir.

La région compte des plages de calibre mondial qui longent la partie la plus chaude du détroit de Northumberland. Nous avons aussi accès au terrain accidenté et aux plages de sable blanc de la côte est de la Nouvelle-Écosse qui est parsemée d'îles sauvages.

Nous disposons de merveilleux endroits, et nous organisons de merveilleux événements qui nous permettent de socialiser, tout en maintenant la distanciation physique, comme la nouvelle brasserie en plein air de la Sober Islande Brewery à Sheet Harbour, la forêt alimentaire communautaire de Middle Musquodoboit ou le festival d'art Antigonight à Antigonish.

Nous possédons un réseau de sentiers extraordinaire qui permet de prendre l'air le long de la rivière East et de la vallée de la rivière Musquodoboit, près des phares du cap George et le long du parc Trenton et du parc provincial d'Arisaig.

Nous allons même être en mesure de visionner des films au ciné-parc Highland à Westville, qui rouvrira bientôt ses portes. Donc, préparez votre maïs soufflé.

Puisque je dois rester coincé quelque part cet été, je suis content que ce soit chez moi, en Nouvelle-Écosse. Joignez-vous à moi afin d'appuyer nos entreprises et nos organisations locales et afin de pouvoir faire du tourisme dans notre propre cour. Mais, surtout, faites attention à vous, et profitez bien de l'été.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Morrison, la parole est à vous.

**M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC):** Madame la présidente, chaque fois que nous entrons dans cette chambre, cela me rappelle l'engagement que j'ai pris envers les électeurs de la circonscription de Kootenay—Columbia et l'étendue du rôle que chacun de nous joue dans l'assurance d'un avenir pour nos institutions démocratiques.

Collette Caron, une électrice de ma circonscription, m'a envoyé une note récemment qui est représentative du sentiment général des citoyens de notre région. La note que je vais lire dit ce qui suit:

Monsieur Morrison, j'aimerais savoir pourquoi le premier ministre a participé à un événement où il côtoyait des milliers de personnes et où la distanciation sociale n'était pas maintenue et pourquoi, en dépit de cela, il continue de reporter le rappel du Parlement en raison de préoccupations liées à la COVID. J'aimerais savoir s'il comprend qu'à sa demande, nous avons fait d'énormes sacrifices afin de suivre les règles. Des Canadiens n'ont pas été autorisés à visiter leurs proches à l'article de la mort ou à organiser des funérailles, et des entreprises ont fait faillite. Bon nombre de citoyens sont incapables de payer leurs factures ou leur loyer. De plus, des cérémonies de collation des grades et des mariages ont été annulés...

Madame la présidente, Mme Caron a raison. Si un événement auquel des milliers de Canadiens ont participé est suffisamment sécuritaire pour la santé du premier ministre, alors il devrait permettre aux porte-parole des Canadiens de revenir à la Chambre en rappelant le Parlement.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame Shanahan, la parole est à vous.

[Français]

**Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.):** Madame la présidente, depuis le meurtre tragique de George Floyd, les manifestations du mouvement Black Lives Matter se multiplient et nous rappellent que la brutalité policière et le racisme systémique contre les Noirs existent. C'est le moment ou jamais de nous montrer solidaires de nos frères et de nos sœurs de couleur et de faire le geste symbolique de poser le genou à terre.

Même dans une communauté comme Châteauguay, qui a toujours fait preuve d'ouverture envers les nouveaux arrivants, nous avons connu des incidents d'injustice regrettables. Cependant, il y a de l'espoir puisque quatre jeunes filles de notre communauté, avec l'aide de leurs parents et de la police locale, ont réussi à organiser une manifestation pacifique, responsable et inclusive. Elles pensaient attirer une vingtaine de leurs amis; or, samedi dernier, nous étions plus de 300 citoyens de toutes les couleurs réunis solidairement dans le mouvement mondial Black Lives Matter.

Nous avons tous un rôle à jouer dans l'abolition du racisme systémique.

Je tiens à remercier Maribel, Marilou, Jessika et Audrey de nous avoir permis d'exprimer notre bonne volonté.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame Gill, vous avez la parole.

[Français]

**Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ):** Madame la présidente, l'assurance-emploi aide tellement peu de travailleurs que, en pleine crise de la COVID-19, il a fallu inventer la PCU pour couvrir ses failles. C'est pourquoi je porte aujourd'hui la parole du Mouvement Action-Chômage, du MEPACQ, des conseils de la CSN, de chambres de commerce et de Premières Nations de chez moi, sur la Côte-Nord, et d'ailleurs au Québec. Je porte aussi la parole de dizaines d'entrepreneurs, d'élus, de conseils de bande et de groupes de défense des travailleurs, de Montréal à Blanc-Sablon.

Tous ont écrit au fédéral aujourd'hui pour exiger une réforme de l'assurance-emploi afin de la rendre accessible à tous les travailleurs et à toutes les travailleuses. Ils demandent aussi que les cinq semaines supplémentaires pour les saisonniers soient permanentes.

C'est essentiel pour des industries comme celles de la pêche et du tourisme, mais aussi pour celle de la culture. Il faut donc reconduire la PCU pour les travailleurs qui ne retrouveront pas leur emploi de sitôt. Il faut leur assurer qu'ils auront de quoi traverser l'année qui vient, laquelle ne doit d'aucune façon être un long trou noir.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Sheehan, la parole est à vous.

**M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC):** Madame la présidente, j'invoque le Règlement. J'ai sélectionné le canal anglais mais, malheureusement, je n'ai pas été en mesure d'entendre la traduction du discours que l'honorable députée vient de prononcer.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Un problème d'interprétation semble être survenu.

[Français]

Est-ce qu'on peut vérifier si l'interprétation fonctionne maintenant?

C'est réglé.

Madame Gill, vous pouvez refaire votre déclaration.

• (1210)

**Mme Marilène Gill:** Madame la présidente, l'assurance-emploi aide tellement peu de travailleurs que, en pleine crise de la COVID-19, il a fallu inventer la PCU pour couvrir ses failles. C'est pourquoi je porte aujourd'hui la parole du Mouvement Action-Chômage, du MEPACQ, des conseils de la CSN, de chambres de commerce et de Premières Nations de chez nous, sur la Côte-Nord, et d'ailleurs au Québec. Je porte aussi la parole de dizaines d'entrepreneurs, d'élus, de conseils de bande et de groupes de défense des travailleurs, de Montréal à Blanc-Sablon.

Tous ont écrit au fédéral aujourd'hui pour exiger une réforme globale de l'assurance-emploi pour la rendre accessible à tous les travailleurs. Ils demandent aussi que les cinq semaines supplémentaires pour l'industrie soient reconduites.

C'est essentiel pour des industries comme celles de la pêche et du tourisme, mais aussi pour celle de la culture, puisqu'en temps de COVID-19, elles sont frappées de plein fouet. Elles sont peu, mal ou pas soutenues. Il faut donc reconduire la PCU pour les travailleurs qui ne retrouveront pas leur emploi. Il faut nous assurer qu'ils auront de quoi traverser l'année qui vient, laquelle ne doit d'aucune façon être un long trou noir.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Sheehan, vous avez la parole.

**M. Terry Sheehan (Sault Ste. Marie, Lib.):** Madame la présidente, pour marquer le Mois du patrimoine italien, je suis fier de vous parler des Italiens de Sault Ste. Marie.

Plus de 16 000 habitants de Sault Ste. Marie ont des ancêtres italiens. Les Italiens de la ville possèdent et exploitent d'innombrables entreprises et restaurants très prisés dans l'ensemble de la collectivité.

Je sais que les Italiens de Sault Ste. Marie ont été touchés très durement par la pandémie de la COVID-19. Je compatissais réellement avec les *nonnas* et les *nonnos* de ma collectivité qui espèrent pouvoir se réunir de nouveau avec leur famille très bientôt.

J'éprouve aussi beaucoup d'inquiétude pour les nombreuses entreprises de Sault Ste. Marie qui appartiennent à des Italiens, dont les meilleurs restaurants italiens du Canada, et qui souffrent en raison de la pandémie. Toutefois, je peux vous dire que les Italiens de Sault Ste. Marie sont des personnes résilientes qui ont chaque jour un effet bénéfique, comme le maire de la ville, M. Provenzano.

J'aimerais aussi mentionner un autre Canadien d'origine italienne très particulier qui vient du Nord de l'Ontario, c'est-à-dire M. Anthony Rota. Il est le tout premier Président de la Chambre des communes d'origine italienne, et je sais qu'il fait la fierté des Italiens de Sault Ste. Marie et du Canada.

*Grazie e buona fortuna.*

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame Jansen, la parole est à vous.

**Mme Tamara Jansen:** J'ai appris récemment qu'un établissement de soins de longue durée de ma circonscription n'allait pas recevoir cette année du financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada, après avoir été approuvé pendant les huit années précédentes.

Compte tenu des difficultés auxquelles ils ont fait face pendant la pandémie de la COVID-19, cela ne me semblait pas logique, alors j'ai décidé de fouiller un peu. Ce que j'ai découvert est absolument déplorable. Il s'avère que, même si j'avais indiqué que les établissements pour personnes âgées faisaient partie des organisations qui avaient le plus besoin du financement d'Emplois d'été Canada, les priorités nationales du gouvernement actuel ont changé par rapport à celles des années précédentes, et les établissements pour personnes âgées ne font plus partie de ces priorités.

Selon moi, les établissements de soins de longue durée obtiennent une note de 10 sur 10 du point de vue des priorités, alors que le gouvernement actuel leur accorde une note de 2 sur 10 dans le classement de leurs priorités. Elles figurent complètement au bas de la liste pendant une pandémie qui a les effets les plus dévastateurs qui soient sur ces établissements.

Comment se fait-il que nos aînés ne soient pas une priorité nationale?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame Khalid, la parole est à vous.

**Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.):** Madame la présidente, les municipalités fournissent les services essentiels sur lesquels nous comptons quotidiennement, comme les services de police, les services d'incendie et les services paramédicaux. Elles fournissent aussi des services de défense de l'égalité comme les logements sociaux, les transports en commun, les centres communautaires et les soins pour personnes âgées.

Pendant que notre pays lutte contre la propagation de la COVID-19, des municipalités font face à de grands manques des fonds nécessaires pour financer ces services essentiels. Comme, selon la loi, elles ne sont pas autorisées à accumuler des déficits, elles ont été forcées de licencier des milliers de personnes, et elles envisagent d'importantes réductions de services pour joindre les deux bouts.

Les municipalités sont également d'excellents incubateurs de croissance économique et, en relançant l'économie en partenariat avec elles après la COVID, nous aurons l'occasion de mieux reconstruire notre pays.

À l'échelle fédérale, nous avons versé aux provinces 2,2 milliards de dollars au titre du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral, et nous continuons d'essayer de créer un consensus entre les provinces afin qu'elles nous accompagnent sur cette voie de la reprise économique. J'encourage nos dirigeants provinciaux à saisir cette occasion de renforcer les éléments constitutifs de notre pays, c'est-à-dire nos municipalités.

Merci, madame la présidente.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Fillmore, la parole est à vous.

**M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.):** À l'extrémité nord de Halifax, il y avait Africville, un village fondé par les loyalistes noirs, c'est-à-dire des esclaves libérés après la guerre de 1812 et la Révolution américaine. En 1960, dans un acte de racisme flagrant, Africville a été brusquement rayé de la carte au nom de la rénovation urbaine. Les Néo-Écossais d'origine africaine ont été expulsés, et leurs maisons ont été démolies.

Si ma ville porte la honte de ce qui est arrivé à Africville, ce n'était pas là un incident isolé au Canada, où des politiques implicitement ou explicitement racistes ont façonné les villes dans lesquelles nous vivons aujourd'hui.

Dimanche dernier, je me suis joint à des centaines de Haligiens afin de participer à une manifestation sous forme de prière, qui s'est déroulée sur le terrain récupéré d'Africville. Cela m'a rappelé brutalement que les injustices que nous combattons aujourd'hui sont le résultat de générations de politiques discriminatoires.

Aujourd'hui, je demande à tous les députés de la Chambre de se tenir côte à côte, main dans la main, et de s'engager à nouveau ensemble à nommer et à changer les tendances actuelles en matière de pouvoir et de privilèges qui imprègnent notre société et ses institutions.

Merci, madame la présidente.

• (1215)

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Kurek, la parole est à vous.

**M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC):** Merci, madame la présidente.

Aujourd'hui, j'adresse mes félicitations et mes meilleurs vœux à tous les diplômés de la circonscription de Battle River-Crowfoot. Je suis sûr que votre collation des grades n'est pas celle à laquelle vous vous attendiez lorsque vous avez commencé votre dernière année d'école en septembre dernier. Toutefois, cela ne minimise pas vos réalisations. Au contraire, cela montre votre force et votre résilience, ce dont vous devriez être fiers.

En ce moment, les temps sont durs pour tous les Canadiens, et je salue l'innovation et l'ingéniosité des étudiants et des professeurs. La région rurale du Centre-Est de l'Alberta est un endroit extraordinaire où grandir, et je sais que vous êtes prêts à affronter tout ce qui s'en vient.

En ce qui concerne les dizaines d'écoles publiques, catholiques et confessionnelles de Battle River-Crowfoot, les quelques collèges bibliques et le campus Augustana de l'Université d'Alberta, je dis que vous êtes tous des exemples éclatants de la manière dont les Canadiens peuvent surmonter l'adversité lorsqu'ils travaillent ensemble.

Au nom de tous les électeurs de la circonscription de Battle River—Crowfoot, je félicite les finissants de 2020. Que Dieu vous bénisse et qu'il bénisse tous les événements à venir.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Bratina, vous avez la parole.

**M. Bob Bratina (Hamilton—Est—Stoney Creek, Lib.):** Au cours des prochains jours, je souhaite aborder la question de la mort tragique de George Floyd et de ses conséquences.

Mais aujourd'hui, madame la présidente, j'ai préparé des commentaires sur ma ville, Hamilton, qui, comme toutes les autres col-

lectivités du Canada, bénéficie des investissements historiques et sans précédent que le gouvernement fait pendant la pandémie.

Notre réponse à la pandémie a mis de l'argent dans les poches des Canadiens. Plus de 42 milliards de dollars ont été versés à huit millions de travailleurs dans le cadre du programme de la PCU, une aide de 9 milliards de dollars a été versée aux étudiants par l'intermédiaire des Bourses et prêts canadiens d'études, une aide ciblée de 2 milliards de dollars a été versée par le biais du paiement du crédit spécial pour la taxe sur les produits et services pour aider les ménages les plus pauvres, ainsi que par le biais de la SV, du SRG et du crédit d'impôt pour personnes handicapées pour aider les personnes les plus vulnérables.

En ces temps difficiles, la perfection est impossible à atteindre, mais nous écoutons les Canadiens, et nous répondons à leurs besoins du mieux que nous pouvons. Ces programmes sont ceux qui investissent directement dans les particuliers qui, dans une ville comme Hamilton, représentent des dizaines ou des centaines de milliers de personnes. Leur argent est injecté directement dans l'économie locale.

Les entreprises qui ont du mal à traverser cette crise s'appuient sur leurs clients...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Shields, vous avez la parole.

**M. Martin Shields (Bow River, PCC):** Merci, madame la présidente.

Le gouvernement veut que, la semaine prochaine, nous débattions du bien-fondé de 87 milliards de dollars de nouvelles dépenses et que nous votions sur ces dépenses en quelques heures seulement. La plupart des Canadiens passeraient plus de temps à choisir un nouveau téléviseur.

Même les néo-démocrates de l'opposition albertaine ont présenté des projets de loi à l'Assemblée législative de l'Alberta, mais les membres du NPD fédéral veulent simplement quitter la Chambre.

J'ai entendu de nombreux électeurs qui pensent que c'est tout simplement inacceptable. Nombreux sont ceux qui ont perdu leur emploi. D'autres ont travaillé pendant la pandémie en tant que travailleurs essentiels. Toutefois, beaucoup trop de Canadiens sont passés entre les mailles du filet de sécurité puisqu'ils n'ont pas été en mesure de bénéficier des aides gouvernementales. Ils souhaitent que leurs représentants travaillent au Parlement et que leurs problèmes soient soulevés au Parlement et résolus. Ils ne veulent pas que le gouvernement ait recours à des décrets en conseil, comme il l'a fait pour la récente loi sur les armes à feu. Ils veulent que le gouvernement soit tenu responsable de l'utilisation de centaines de milliards de dollars de l'argent des contribuables.

Si le gouvernement veut vraiment faire un meilleur travail pour aider les Canadiens, le Parlement doit simplement travailler.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame Rood, la parole est à vous.

**Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour saluer la vie et la disparition tragique d'une femme vraiment inspirante et généreuse, à savoir Joyce Thomas Rood.

Joyce est née et a grandi au sein de la Première Nation de Kettle et Stony Point, où elle a été accueillie et adoptée par sa mère, Flossie Sinopole.

Joyce était fière d'être une Autochtone canadienne, et elle était fière de son peuple et de sa culture. De plus, elle était fière d'être une avocate qui se battait pour donner accès à la justice. Elle se tenait toujours debout et parlait pour ce qu'elle croyait être juste. La plus grande réalisation de Joyce a été l'ouverture de son cabinet d'avocats en 2018, qui était spécialisé dans les droits de la personne, le droit du travail et de l'emploi et le droit autochtone.

Joyce a accompli de nombreuses réalisations au cours de sa courte vie. Elle a encadré des étudiants en droit de l'Université Western, et elle a fait du bénévolat pour les Services juridiques communautaires et les Neighbourhood Legal Services. Joyce a été membre du conseil de l'Association du barreau de l'Ontario et coprésidente de la South West Region Women's Law Association, parmi de nombreuses autres organisations.

Une bourse commémorative de l'Université Western a été créée en son nom afin d'aider des étudiants autochtones qui apportent une contribution positive à leur collectivité. Elle manquera beaucoup à tous ceux qui l'ont connue et, en particulier, à son petit ami de jeunesse, son mari et son meilleur ami, Ryan Rood.

Le monde est moins riche sans elle.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à Mme McPherson.

[Français]

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP):** Madame la présidente, la Faculté Saint-Jean est au cœur de la vibrante communauté francophone d'Edmonton Strathcona.

[Traduction]

Créée en 1908, la Faculté Saint-Jean est devenue, en 1977, un campus de l'Université d'Alberta. C'est le seul campus francophone de toute l'Alberta et, à ce titre, l'établissement joue un rôle essentiel pour attirer des gens dans notre province et pour protéger et préserver la langue française et la francophonie.

• (1220)

[Français]

L'existence de la Faculté Saint-Jean est menacée par les nombreuses coupes faites par la province en éducation postsecondaire. Le gouvernement fédéral a pris des engagements relatifs aux langues officielles dans les communautés francophones.

[Traduction]

Nous devons faire plus pour appuyer la Faculté Saint-Jean et préserver le seul établissement d'enseignement supérieur francophone de l'Alberta.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame Desbiens, vous avez la parole.

**Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ):** Madame la présidente, je suis très inquiète.

Même en temps de pandémie, alors que tous les secteurs culturels sont lourdement ralentis, les théâtres de renom, comme le Théâtre du Rideau Vert, le plus ancien théâtre professionnel d'expression francophone au Canada, dirigé par nulle autre que la metteuse en scène tout aussi renommée Mme Denise Filiatrault, se voit refuser depuis 10 ans ses demandes d'aide financière à long terme par le Conseil des arts du Canada.

Comme le dit mieux que personne Mme Filiatrault, le Théâtre du Rideau Vert « a toujours fait l'objet d'une notoriété enviable et a démontré sa capacité de réaliser son mandat en présentant du théâtre ouvert, offert à tous et toutes ».

Madame la présidente, je souhaite que le ministre du Patrimoine et le Conseil des arts du Canada reconnaissent au Théâtre du Rideau Vert le statut d'institution culturelle, tel qu'il le mérite, ce qui permettrait de lui donner l'aide financière qui lui revient.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à M. Généreux.

**M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC):** Madame la présidente, c'est avec tristesse que nous soulignons, cette semaine, le décès d'une femme exceptionnelle qui aura marqué le paysage culturel et politique canadien. Je fais référence, bien sûr, à l'honorable Andrée Champagne.

Bien connue du grand public québécois et de l'ensemble du monde francophone pour son incarnation de la belle Donalda dans *Les belles histoires des pays d'en haut*, cette femme possédait d'innombrables qualités et une grande polyvalence. Elle a fait partie de notre grande famille conservatrice, d'abord comme députée de Saint-Hyacinthe—Bagot de 1984 à 1993, puis comme sénatrice de 2005 à 2014. On se souvient également de Mme Champagne grâce à son implication communautaire comme secrétaire générale de l'Union des artistes et à son implication dans la Francophonie, où elle souhaitait bâtir des liens et célébrer la richesse du patrimoine francophone culturel partout au monde. Je tiens à offrir mes condoléances à son fils, Patrick, et à sa fille, Liliane, ainsi qu'à son conjoint, André Sébastien.

Madame Champagne, ce fut un privilège et un honneur de vous connaître. Vous allez nous manquer. Merci beaucoup.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à M. van Koeverden.

[Français]

**M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.):** Je vous remercie, madame la présidente.

[Traduction]

C'est avec une grande tristesse que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à la vie de Robert Walter Elliot. M. Elliot est décédé jeudi dernier dans sa maison de Milton, à l'âge de 87 ans. Il était un pilier de Milton. Ayant représenté la municipalité de Halton-Nord de 1987 à 1990, à titre de député provincial libéral, M. Elliot a joué un rôle de premier plan dans les campagnes de tous les candidats libéraux, tant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle fédérale, depuis les années 1970.

M. Elliot a participé activement aux activités de financement et à l'organisation de groupes comme Centraide, la Société d'aide à l'enfance, le Musée agricole de l'Ontario et notre alma mater mutuelle, l'Université McMaster. Il a également été professeur de mathématiques et directeur d'école secondaire.

M. Elliot laisse dans le deuil ses deux enfants — Paul et Tina — et leurs conjoints respectifs — Evelyn et Joe —, ainsi que ses petites-filles, Emily Violet et Katie, et, bien sûr, sa merveilleuse épouse, Anne, avec qui il avait récemment célébré un incroyable 60<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

Merci, monsieur Elliot, pour tout ce que vous avez fait pour Milton. Vous nous manquez beaucoup.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous allons maintenant procéder à la période de questions adressées aux ministres.

J'aimerais rappeler à tous que nous allons suspendre les délibérations toutes les 45 minutes, afin de permettre aux employés qui fournissent leur soutien aux travaux de la séance de se remplacer en toute sécurité.

[Traduction]

L'honorable chef de l'opposition a la parole.

**L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition):** Madame la présidente, la semaine dernière, nous avons appris que le député libéral, Marwan Tabbara, avait été arrêté le 9 avril dernier pour une série d'accusations, dont deux chefs d'accusation de voies de fait, et nous savons que l'une des victimes est une femme.

Le premier ministre a déclaré avoir pris connaissance des accusations vendredi dernier. Peut-il dire à la Chambre quand il a été mis au courant de l'arrestation de M. Tabbara, et non pas des accusations?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Le très honorable premier ministre a la parole.

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre):** Madame la présidente, nous avons pris connaissance de cette affaire — de l'arrestation, des accusations et de tout ce qui s'est passé — vendredi dernier. Nous prenons cette question très au sérieux. Ce sont là de graves allégations, et le député s'est retiré du caucus libéral.

[Français]

**L'hon. Andrew Scheer:** Vendredi dernier, le premier ministre a participé à un rassemblement de près de 7 000 personnes. Il portait un masque, parce qu'il ne pouvait pas garder ses distances par rapport aux autres. Aujourd'hui, nous sommes ici, à la Chambre, à bonne distance et sans masque. Le Parlement peut fonctionner de cette façon.

Le premier ministre va-t-il rappeler immédiatement le Parlement pour qu'il fasse son travail?

• (1225)

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, je suis très content d'être ici, aujourd'hui, pour répondre aux questions de l'opposition. Nous sommes très contents de pouvoir assurer le fonctionnement du Parlement et de la démocratie.

Ce n'est pas malgré la pandémie, mais à cause de la pandémie. C'est important de poursuivre nos mesures de transparence et d'ouverture. Nous allons les garder.

[Traduction]

**L'hon. Andrew Scheer:** Le hic, madame la présidente, c'est qu'il ne s'agit pas vraiment d'une séance parlementaire de la Chambre des communes. Il s'agit d'un comité. Ce n'est pas le fonctionnement habituel du Parlement. Nous savons que le premier mi-

nistre veut limiter et écarter le rôle de la responsabilité parlementaire. Il a rencontré des milliers de personnes à l'extérieur, sur la Colline du Parlement, il y a quelques jours à peine. Pourquoi ne pouvons-nous pas rencontrer une fraction de ce nombre de personnes à l'intérieur de la Colline du Parlement pour travailler au nom des Canadiens?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, je suis heureux d'être ici au Parlement, aujourd'hui, pour répondre aux questions de l'opposition. Nous siégeons quatre jours par semaine depuis un certain nombre de semaines pour continuer à nous engager dans le genre de dialogue qui est essentiel dans notre démocratie.

En même temps, je tiens à souligner que le droit de manifester pacifiquement est un droit fondamental au Canada. Des milliers de Canadiens se sont exprimés au cours de la semaine dernière, et il était important pour moi de me joindre à eux, de les entendre et de leur témoigner mon appui.

**L'hon. Andrew Scheer:** Encore une fois, madame la présidente, le premier ministre sait que ce n'est pas le fonctionnement habituel du Parlement.

En fait, dans un peu plus d'une semaine, le Parlement débattera du budget des dépenses, qui prévoit de nouvelles dépenses gouvernementales d'une valeur de plus de 80 milliards de dollars. En raison des règles que le premier ministre a imposées à la Chambre, les députés ne disposeront que de quatre heures pour débattre de nouvelles dépenses qui s'élèvent à plus de 80 milliards de dollars. Imaginez si le PDG d'une grande entreprise disait à son conseil d'administration qu'il n'accorderait que quatre heures aux vérificateurs et qu'il approuverait tout le reste. Ce PDG serait renvoyé.

Je le répète, si le premier ministre peut rencontrer des milliers de personnes à l'extérieur de cette enceinte, pourquoi les députés ne peuvent-ils pas se réunir à l'intérieur afin de faire le travail pour lequel les Canadiens nous ont élus?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, rien n'empêche le chef de l'opposition de poser, dès maintenant, des questions sur le budget des dépenses. Nous avons droit, chaque jour, à plusieurs heures de questions; les députés d'en face ont donc amplement l'occasion de poser des questions. Nous répondrons aux questions sur les mesures importantes que nous avons proposées pour les Canadiens.

Oui, nous avons investi des sommes sans précédent pour soutenir les familles et les ménages, les petites entreprises, les aînés et les gens de tout le pays qui ont besoin d'aide.

**L'hon. Andrew Scheer:** Madame la présidente, le premier ministre a évoqué certaines des dépenses du gouvernement. Eh bien, nous savons que les libéraux aiment gaspiller de l'argent, comme les 50 millions de dollars versés à Mastercard et les 12 millions de dollars accordés à Loblaw's, mais lorsque la vérificatrice générale demande à recevoir suffisamment de fonds pour accomplir la tâche que la Chambre lui a confiée, le gouvernement refuse de le faire. La vérificatrice générale joue un rôle essentiel en matière de surveillance pour veiller à ce que les députés s'acquittent de leurs fonctions.

Dans quelques instants, le premier ministre se mettra à blâmer le gouvernement précédent, mais je l'invite à passer en revue les propos de l'ancien vérificateur général lorsque les conservateurs étaient au pouvoir. À aucun moment l'ancien vérificateur général n'a dit au Parlement, sous le gouvernement conservateur, qu'il n'avait pas les fonds nécessaires pour effectuer son travail. Cela a changé sous le gouvernement actuel.

Au lieu de chercher à remonter dans le passé, le premier ministre va-t-il vivre dans le présent et reconnaître que c'est son refus de donner à la vérificatrice générale les fonds dont elle a besoin pour faire son travail qui empêche la surveillance à laquelle les Canadiens sont en droit de s'attendre de la part de leur gouvernement?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, je peux comprendre que le député d'en face nous demande de ne pas parler de ce qui s'est passé pendant les années Harper, mais la réalité, c'est que le gouvernement conservateur a réduit le budget du vérificateur général de près de 6,5 millions de dollars, en plus de mettre à pied 60 employés du Bureau du vérificateur général.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** M. Blanchet a la parole.

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ):** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Le gouvernement souhaite faire adopter un projet de loi qui contient pas mal d'éléments, dont certains pourraient être pertinents, mais qui ne contient pas la nécessaire prescription que les partis politiques ne devraient pas avoir accès aux subventions salariales et qu'ils devraient, de surcroît, rembourser les sommes auxquelles ils n'auraient jamais dû avoir accès.

Le premier ministre considère-t-il que le financement immoral du Parti libéral du Canada est plus important que l'adoption du projet de loi qu'il va déposer demain?

• (1230)

**Le très hon. Justin Trudeau:** Nous présentons un projet de loi qui va permettre d'envoyer de l'argent aux Canadiens vivant avec des handicaps. Nous allons élargir l'accès à la subvention salariale et assouplir la Prestation canadienne d'urgence. Ces mesures vont aider les Canadiens et nous nous concentrons là-dessus.

Nous encourageons les autres partis à travailler avec nous pour aider les Canadiens.

**M. Yves-François Blanchet:** La proposition du Parti libéral d'élargir l'accès à la subvention salariale est en soi préoccupante, puisqu'il a les deux mains dedans. Cela dit, il y a probablement des mesures en vue de l'élargir qui sont valables.

Dans un autre ordre d'idées, le projet de loi que le gouvernement veut déposer est-il si peu important qu'il est prêt à le compromettre pour maintenir sa position de ne pas présenter de mise à jour économique?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, nous continuons d'être ouverts et transparents quant aux investissements que nous faisons pour aider les Canadiens, quant au financement que nous offrons aux petites entreprises, quant à l'aide aux travailleurs d'un bout à l'autre du pays, quant au soutien aux aînés, aux étudiants et, bientôt, aux Canadiens vivant avec des handicaps.

Nous sommes là pour aider les Canadiens, et nous sommes tout à fait transparents quant à ce que nous faisons.

**M. Yves-François Blanchet:** Le gouvernement a mis une petite pancarte sur la porte du Parlement indiquant qu'il est fermé pour cause de COVID-19. Cependant, il a encore des comptes à rendre à la population du Québec et du Canada, selon les règles du Parlement et de la Constitution, lesquelles ne lui appartiennent pas en propre.

Le premier ministre peut-il nous dire s'il considère son projet de loi plus important que la Constitution canadienne?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Tout ce que nous faisons, en tant que gouvernement et en tant que parti, respecte la Constitution du Canada. C'est un texte extrêmement important pour nous et pour tous les Canadiens.

**M. Yves-François Blanchet:** Son projet de loi est-il plus important que la compétence exclusive du Québec et des provinces en matière de santé?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Nous avons toujours travaillé avec les provinces aux enjeux importants comme le système de santé. C'est pour cela que notre gouvernement envoie des dizaines de milliards de dollars chaque année aux provinces pour leur système de santé, et nous allons continuer de faire des transferts en santé.

Il y a quelques mois, nous avons transféré un demi-milliard de dollars aux provinces à cause de la pandémie. Nous allons continuer à travailler avec elles dans le respect de leurs champs de compétence.

**M. Yves-François Blanchet:** Madame la présidente, on dirait deux pièces de théâtre simultanées dont les textes ne se répondent pas. Les adeptes d'*Astérix* se souviendront du pudding à l'arsenic. Ici, les scripteurs ont rédigé un pudding insipide. Il n'y a pas de réponse ni de contenu.

Est-ce que le premier ministre veut faire adopter sa loi?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** J'aimerais rappeler à M. Blanchet qu'il faut respecter le décorum à la Chambre et éviter les insultes.

Le très honorable premier ministre a la parole.

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, je suis certain que tous les députés de la Chambre veulent voir plus d'aide pour les Canadiens qui vivent avec des handicaps. Ils veulent également voir un élargissement de la portée de la subvention salariale et plus de flexibilité en ce qui concerne la Prestation canadienne d'urgence. C'est pourquoi je suis convaincu que nous allons pouvoir travailler ensemble demain pour aider les Canadiens par l'entremise de ce projet de loi.

**M. Yves-François Blanchet:** Madame la présidente, [inaudible].

Le premier ministre veut-il la collaboration des partis de l'opposition?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, je pense que tous les Canadiens s'attendent à ce que les partis de l'opposition et le gouvernement travaillent ensemble pour prendre des mesures concrètes pour les citoyens. C'est exactement ce que nous allons faire.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Blanchet, soyez bref, s'il vous plaît.

**M. Yves-François Blanchet:** En conséquence, est-ce que le premier ministre accepte, en toute logique, d'inviter les premiers ministres des provinces et du Québec à une conférence des premiers ministres sur les transferts en santé?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Le très honorable premier ministre a 10 secondes pour répondre.

**Le très hon. Justin Trudeau:** Cela fait plusieurs semaines que je rencontre les premiers ministres des provinces chaque semaine. Nous avons discuté maintes fois du financement en santé, et nous allons continuer d'en parler.

Notre 12<sup>e</sup> rencontre a eu lieu la semaine dernière, et nous allons continuer de tenir ces rencontres.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à M. Singh.

[Français]

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Madame la présidente, pour une famille qui a commencé à recevoir la PCU au mois de mars, celle-ci prendra fin en juillet, même si plusieurs personnes ne peuvent pas retourner au travail.

Le premier ministre s'engage-t-il à repousser la période de 16 semaines de la PCU?

• (1235)

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, depuis le début, nous avons été là pour aider les familles qui en avaient besoin et qui avaient perdu leur chèque de paie à cause de la COVID-19 en leur offrant la Prestation canadienne d'urgence.

Nous allons continuer d'être là pour les familles en difficulté au cours des mois à venir. Nous cherchons la meilleure façon de les aider pendant que l'économie commence à redémarrer. Nous serons là pour les Canadiens.

[Traduction]

**M. Jagmeet Singh:** J'ai reçu un courriel de Mme Kirsten, qui vit à Hamilton. Elle est assistante en éducation. Elle travaille auprès d'élèves ayant des besoins particuliers. Son école est fermée, bien entendu, et elle n'ouvrira peut-être pas avant septembre. D'ailleurs, cette école n'a pas droit à la subvention salariale. Pour Mme Kirsten, la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU, prendra fin en juillet et, sans cette aide, elle n'aura aucun moyen d'obtenir des fonds pour sa famille.

Qu'est-ce que le premier ministre a à dire à Mme Kirsten? Comment va-t-elle obtenir de l'aide?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, à Mme Kirsten et aux millions de Canadiens qui reçoivent la Subvention salariale d'urgence du Canada, je dirai que nous savons que cette mesure était nécessaire et qu'elle doit être maintenue. Nous poursuivrons nos efforts pour nous assurer de soutenir les Canadiens. Alors que nous nous apprêtons à relancer l'économie, nous savons que des millions de Canadiens continueront d'avoir besoin de soutien supplémentaire, et nous serons là pour Mme Kirsten. Nous serons là pour les Canadiens.

**M. Jagmeet Singh:** Que dira le premier ministre aujourd'hui à Kirsten, qui estime que la PCU doit être prolongée au-delà des 16 semaines? Acceptera-t-il de prolonger la PCU afin que des familles comme celle de Kirsten puissent continuer à recevoir de l'aide jusqu'à leur retour au travail?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, nous avons été là pour les Canadiens, à chaque étape, grâce à la Prestation canadienne d'urgence et aux mesures de soutien destinées aux

aînés, aux étudiants et, bientôt, espérons-le, aux personnes handicapées, sous réserve de l'appui des autres partis.

Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire. Nous continuerons d'être là pour les Canadiens afin qu'ils puissent surmonter, tous ensemble, cette pandémie.

**M. Jagmeet Singh:** Je veux que le premier ministre comprenne que Kirsten fait une demande toute simple. Il existe une foule de programmes; nous comprenons cela. Kirsten dit que la PCU prendra fin en juillet. Elle est la seule à avoir un revenu dans sa famille et elle n'a pas droit à la subvention salariale.

Le premier ministre va-t-il prolonger la PCU aux familles comme celle de Kirsten, qui ont besoin d'aide?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, tout au long de cette pandémie, nous nous sommes efforcés de répondre aux besoins des Canadiens sur le terrain. De toute évidence, la situation évolue. Nous ne cessons de mettre à jour nos mesures, de les prolonger et de chercher des moyens de les modifier afin de pouvoir apporter aux Canadiens le soutien dont ils ont besoin.

Je peux dire directement à Kirsten que nous serons là pour elle et sa famille, comme pour des millions de Canadiens, et nous ferons de notre mieux pour leur prêter main-forte au cours des prochains mois, parce que nous savons que les Canadiens doivent s'entraider et qu'ils ne manqueront pas de le faire.

**M. Jagmeet Singh:** Madame la présidente, nous savons que beaucoup de Canadiens qui avaient désespérément besoin d'aide ont présenté une demande dans le cadre de la PCU. Le gouvernement lui-même a encouragé les gens considérés comme des cas limites à demander la PCU: par exemple, ceux qui ont gagné 4 900 \$, au lieu du revenu minimum de 5 000 \$, et ceux qui n'ont pas perdu leur emploi, mais dont le poste n'existe plus. Ces personnes ont demandé la PCU. Ce ne sont pas des criminels. Ce sont des gens qui étaient désespérés et qui avaient besoin d'aide.

L'autre jour, alors que le premier ministre posait un genou à terre, son gouvernement a mis en place une loi qui criminaliserait des personnes désespérées. Comment le premier ministre peut-il trouver cela logique?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Madame la présidente, le gouvernement a été là pour les Canadiens depuis le tout début, et nous avons créé la PCU afin de la mettre immédiatement à la disposition de tous ceux qui en avaient besoin, avec un minimum de formalités administratives ou de vérifications en amont.

Bien sûr, si des gens ont commis des erreurs de bonne foi, il n'y aura pas de conséquences punitives pour eux, mais nous devons nous assurer d'avoir pris des mesures responsables pour traquer les fraudeurs et les criminels.

Nous nous sommes concentrés à aider les Canadiens, et c'est ce que nous avons fait tout au long de cette situation. Nous continuerons d'être là pour les Canadiens et de soutenir tous les Canadiens qui ont besoin d'aide.

• (1240)

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Paul-Hus, vous avez la parole.

**M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Depuis des mois, le premier ministre exige que les Canadiens restent à la maison. Il a suivi les conseils de l'Agence de la santé publique du Canada. Il a même montré l'exemple en restant à Rideau Cottage et en ne sortant que pour parler aux médias.

Cependant, vu que le premier ministre s'est joint à une foule de 7 000 personnes, peut-on penser pouvoir reprendre les fêtes et les festivals au Canada?

[Traduction]

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé):** Merci beaucoup de cette question, madame la présidente.

Je rappelle au député d'en face qu'il est important que les gens suivent les conseils en matière de santé publique. Comme le député d'en face le sait, chaque administration a instauré différentes règles et directives pour veiller à ce que nous ayons les meilleures mesures de protection possible afin de prévenir la propagation de la COVID-19.

[Français]

**M. Pierre Paul-Hus:** Hier, la ministre a répondu à ma question en disant que si on portait un masque, il n'y avait pas de problème. C'est pour cela que le premier ministre s'est joint à une foule de 7 000 personnes.

Comment peut-on justifier l'annulation des Fêtes de la Famille de Saint-Émile, par exemple, ou celle du pow-wow de la nation huronne-wendat, à savoir le Pow Wow international de Wendake? Les gens pourraient très bien porter un masque lors de ces événements.

[Traduction]

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, nous défendons toujours le droit des gens à...

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Il y a des problèmes de traduction.

[Traduction]

Voulez-vous essayer en anglais? Est-ce que cela fonctionne, madame Larouche?

[Français]

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Les deux dernières réponses de la ministre n'ont pas été traduites.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Elle n'a répondu qu'une fois jusqu'à maintenant.

Nous allons faire un nouvel essai.

[Traduction]

La ministre a la parole.

**L'hon. Patty Hajdu:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais simplement répéter que nous défendons toujours le droit des gens à...

[Français]

**Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ):** Madame la présidente, il n'y a aucune interprétation.

[Traduction]

**Mme Alexandra Mendès:** Il n'y a toujours pas d'interprétation. Pouvons-nous essayer de voir ce qu'il en est?

[Français]

Est-ce que cela fonctionne maintenant?

[Traduction]

Entendez-vous l'interprétation maintenant?

[Français]

Êtes-vous sur le canal français?

[Traduction]

Est-ce parce que la ministre n'avait pas choisi le bon canal?

**L'hon. Patty Hajdu:** J'utilise le canal anglais, madame la présidente.

**Mme Alexandra Mendès:** D'accord.

L'interprétation fonctionne-t-elle maintenant? Madame Larouche, pouvez-vous vérifier si l'interprétation fonctionne maintenant, je vous prie?

[Français]

**Mme Claude DeBellefeuille:** Il n'y a aucune interprétation.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Savons-nous quel est le problème?

[Français]

Nous allons prendre quelques minutes pour nous assurer que tout fonctionne correctement sur le plan de la technologie.

[Traduction]

L'interprétation ne fonctionne pas, ici non plus. Qu'en est-il de l'anglais au français?

[Français]

Est-ce que l'interprétation du français à l'anglais fonctionne?

[Traduction]

Bon, le problème est réglé de ce côté-là. Est-ce que cela fonctionne maintenant pour le français? Très bien.

Nous reprenons.

• (1245)

[Français]

Monsieur Paul-Hus, pouvez-vous répéter votre question, s'il vous plaît?

**M. Pierre Paul-Hus:** Hier, la ministre m'a répondu qu'on pouvait participer à des événements si on portait un masque.

Y a-t-il une raison pour laquelle les Fêtes de la famille de Saint-Émile ou le Pow Wow international de Wendake ne pourraient pas avoir lieu?

[Traduction]

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je remercie le député de son importante question.

Écoutez, des millions de citoyens du monde se sont rassemblés pour protester contre la deuxième pandémie, celle du racisme. Nous savons, bien sûr, qu'il est préférable que les gens ne se rassemblent pas en grands groupes en période de pandémie, mais nous défendons également le droit des gens à la liberté d'expression démocratique en ces temps de grande détresse.

C'est pourquoi nous avons donné des conseils à l'échelle fédérale — je sais qu'ils ont été fournis dans bien d'autres domaines — sur la manière dont les gens pouvaient se rassembler sans perdre de vue la nécessité de protéger leur sécurité et de réduire leur risque de contracter la COVID. Par exemple, ils devaient porter des masques et rester physiquement éloignés les uns des autres.

[Français]

**M. Pierre Paul-Hus:** Madame la présidente, c'est très malheureux d'entendre ce genre de réponse. On cherche seulement à faire dévier le débat. Tout ce que nous voulons savoir, c'est pourquoi des centaines de fêtes et de festivals qui étaient censés avoir lieu au Canada cette année ont été annulés.

Si on peut aller à un événement où il y a 7 000 personnes en portant un masque, pourquoi ne pourrait-on pas tenir un événement où 400 ou 500 personnes regardent des spectacles? Les groupes culturels, les groupes de musique et les citoyens sont capables de se protéger comme le premier ministre l'a fait pour aller au rassemblement de 7 000 personnes.

Un autre problème existe actuellement, et c'est la fraude relative à la PCU. Oui, la PCU est très importante pour les honnêtes citoyens, mais il y a des groupes criminels qui profitent de la situation. La marge de crédit est grande ouverte et ils plongent les mains dedans pour amasser des millions de dollars. Le problème concerne le vol d'identité.

Le premier ministre a-t-il des solutions pour protéger l'identité des Canadiens qui se font avoir par des criminels?

[Traduction]

**L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées):** Madame la présidente, nous savons qu'il y a des individus et des organisations qui profitent des Canadiens en cette période de crise, et nous le déplorons. Nous travaillons très fort en coulisse pour instaurer des mesures d'intégrité qui nous permettent de poursuivre les fraudeurs et les criminels, mais en même temps, madame la présidente, nous ne pouvons absolument pas envoyer le message que des Canadiens honnêtes, vaillants et inquiets seront pénalisés de quelque manière que ce soit en raison d'une croyance erronée ou d'une erreur de leur part ou de la nôtre. Voilà l'équilibre que nous recherchons.

[Français]

**M. Pierre Paul-Hus:** Madame la présidente, voici ce qui est troublant. L'an dernier, au Comité permanent de la sécurité publique et nationale, nous avons fait une étude sur la cybersécurité dans le monde de la finance et des banques. Le président de Desjardins est également venu témoigner à la suite de la fraude interne qui a eu lieu chez Desjardins et qui a mené au vol de l'identité de 4 millions de citoyens.

Il ne s'est rien passé, le gouvernement est au courant et, maintenant, il met en place un programme de milliards de dollars. Il ouvre le compte de banque et il laisse les criminels entrer là-dedans, alors qu'on sait qu'il y a des problèmes.

Des mesures ont-elles été prises ou seront-elles prises rapidement pour protéger l'identité des Canadiens? C'est important.

Donner de l'argent aux honnêtes citoyens est une chose, mais protéger l'identité de ceux qui se la font voler en est une autre.

[Traduction]

**L'hon. Joyce Murray (ministre du Gouvernement numérique):** Madame la présidente, nous reconnaissons que l'utilisation des outils numériques a augmenté dans la foulée de la COVID-19, tout comme notre vigilance à l'égard des cyberactivités malveillantes. Nous avons fourni des conseils précis aux employés fédéraux sur le télétravail sécurisé, en plus de leur faire part des pratiques exemplaires pour qu'ils sachent quand et comment utiliser les outils numériques en toute sécurité. Il est plus important que jamais de garantir et de sécuriser la prestation de services numériques, tout en protégeant les renseignements des Canadiens. Nous continuons de travailler avec le Centre canadien pour la cybersécurité et tous nos partenaires afin de prendre les mesures nécessaires en matière de prévention, de protection et d'intervention face aux cybermenaces possibles.

[Français]

**M. Pierre Paul-Hus:** Puisqu'on parle de cybersécurité et de « taquinage », je rappelle que cela fait deux ou trois ans que le gouvernement attend pour prendre une décision sur Huawei. BCE et Telus ont finalement dû prendre elles-mêmes la décision de se protéger.

Qu'attend le gouvernement pour dire à Huawei qu'on ne veut pas de sa technologie 5G au Canada?

Actuellement, nos ententes avec les pays du Groupe des cinq sont compromises.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Malheureusement, nous n'avons que quelques secondes pour la réponse.

L'honorable ministre a la parole.

[Traduction]

**L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural):** Madame la présidente, notre gouvernement ne ménage aucun effort pour garantir la sécurité des réseaux canadiens. Bien que nous ne puissions pas faire de commentaires sur des entreprises précises, nous examinons en ce moment les technologies 5G, ainsi que les questions de sécurité et les considérations économiques qui s'y rattachent.

● (1250)

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est maintenant à Mme Rempel Garner.

**L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC):** Merci, madame la présidente.

Je crois qu'il est important de dénoncer la discrimination lorsqu'elle se produit au sein de nos propres structures de pouvoir. Mon parti ne fait pas exception. Par exemple, je qualifie de discriminatoire la politique visant à créer une ligne de dénonciation des pratiques culturelles barbares.

Le premier ministre serait-il d'avis que la déclaration qu'il a faite la semaine dernière sur la discrimination à l'encontre des Noirs sans reconnaître explicitement qu'il s'était maquillé en Noir dans le passé constitue un exemple de discrimination systémique au sein de sa structure de pouvoir?

**L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse):** Madame la présidente, je tiens à ce qu'il soit clair que notre gouvernement ne tolère aucune forme de racisme ou de discrimination. Nous condamnons le racisme et la discrimination. La pandémie de la COVID-19 a provoqué une résurgence du racisme envers les Asiatiques. Aux quatre coins du pays et du monde, des gens manifestent et marchent contre le racisme envers les Noirs. Notre gouvernement est déterminé à accomplir l'important travail qu'il est nécessaire de faire pour faire en sorte que nos institutions, nos communautés, nos réseaux scolaires et nos milieux de travail soient plus inclusifs.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Quand le premier ministre a indiqué « We see you », faisait-il référence à la manière dont son gouvernement a traité une fonctionnaire fédérale qui a dû quitter son emploi au sein du programme fédéral de lutte contre le racisme après avoir critiqué le premier ministre pour s'être maquillé en Noir, ou faisait-il référence au fait qu'il a répondu « Thank you for your donation » à une Autochtone venue manifester à l'occasion d'une activité de financement du Parti libéral parce qu'elle voulait porter à son attention la contamination au mercure qui touche sa communauté?

**L'hon. Bardish Chagger:** Madame la présidente, les Canadiens de toutes les régions du pays et les citoyens du monde entier expriment actuellement leur outrage. Les gens doivent unir leurs efforts. Je vois des alliés dans tous les partis. Je pense que nous avons une occasion de travailler ensemble. Le racisme est enraciné dans nos institutions. Nous pouvons faire mieux. L'heure n'est pas aux politiques partisans, mais à l'édification d'un Canada inclusif...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous allons revenir à Mme Rempel Garner.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Quand le premier ministre a signifié la semaine dernière son intention de lutter contre la discrimination systémique au pays, faisait-il référence aux millions de dollars versés aux riches propriétaires blancs de Loblaws et à la famille Irving, alors même que le gouvernement ne fournit pas l'accès à l'eau potable à de nombreuses Premières Nations?

**L'hon. Bardish Chagger:** Madame la présidente, je tiens à être clair. Quand il est question de notre passé avec les Autochtones, sachez que le gouvernement l'a mis à l'avant-plan parce que nous ne devrions pas en être fiers. Nous avons du travail à faire. Nous nous sommes engagés à permettre à toutes les communautés d'avoir accès à l'eau potable d'ici 2021, et nous sommes en bonne voie d'atteindre cet objectif.

Quant à la stratégie de lutte contre le racisme que notre gouvernement a présentée, elle a été élaborée par des Canadiens pour des Canadiens, y compris des Canadiens racialisés, noirs...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous revenons à Mme Rempel Garner.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Quand le premier ministre a affirmé la semaine dernière qu'il y a discrimination systémique quand les gens sont trop souvent traités comme des criminels au lieu de recevoir le soutien dont ils ont besoin, faisait-il référence à la manière dont il a traité Jody Wilson-Raybould?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame Rempel Garner, nous ne pouvons pas vous entendre.

Silence, je vous prie. Pouvons-nous éviter de nous parler les uns les autres?

Madame Rempel Garner, pourriez-vous répéter la question?

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Quand le premier ministre a affirmé la semaine dernière qu'il y a discrimination systémique quand les gens sont trop souvent traités comme des criminels au lieu de recevoir le soutien dont ils ont besoin, faisait-il référence à la manière dont il a traité Jody Wilson-Raybould?

**L'hon. Bardish Chagger:** Madame la présidente, nous avons l'occasion de non seulement admettre l'existence du racisme et de la discrimination au pays, mais aussi d'intervenir à cet égard. Aujourd'hui, le gouvernement nous demande de travailler ensemble pour trouver une meilleure façon de faire dans l'avenir. C'est l'approche que j'adopterai. Ce n'est manifestement pas celle que prennent les conservateurs et c'est bien malheureux en ce moment.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Le premier ministre pense-t-il que le fait de laisser quelqu'un d'autre répondre aux questions sur les pratiques discriminatoires qu'il a contribué à perpétuer constitue un exemple de discrimination systémique fondée sur ses propres privilèges?

**L'hon. Bardish Chagger:** Madame la présidente, il existe manifestement des privilégiés au pays. Je rappellerai à la Chambre et à tous les Canadiens la raison pour laquelle je me suis présenté aux élections: c'est parce que les politiques du gouvernement précédent de Stephen Harper n'incluaient pas les gens comme moi. Je n'étais pas représenté, et c'est pourquoi j'ai mis mon nom sur un bulletin de vote: pour être certain que les voix des oubliés soient entendues, et elles le seront.

**Des députés** Bravo!

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Quand le premier ministre a dit hier, en parlant des changements apportés au sein des forces de police, qu'il pensait qu'il existe bien des manières d'intervenir pour édifier un meilleur pays et qu'il fallait les examiner toutes, faisait-il référence à sa décision de nommer l'instigateur de la mise sur fiche à la police de Toronto au poste de ministre responsable de la GRC?

• (1255)

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, nous ne nous excuserons pas des progrès que nous avons accomplis dans le cadre de la lutte contre le racisme systémique sous la houlette du premier ministre.

Il est déplorable que la députée de l'opposition oublie les pratiques du gouvernement Harper, qui a systématiquement fait preuve de discrimination envers toutes sortes de gens qui en paient encore le prix aujourd'hui.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Madame la présidente, la question visait à savoir si le gouvernement refusera de présenter des excuses et ne fera pas avancer les choses.

Quand le premier ministre a déclaré que le racisme systémique est le résultat de régimes qui, trop souvent, tolèrent, normalisent, commettent et perpétuent des inégalités et les injustices envers des personnes de couleur, faisait-il référence à la manière dont il dirige le pays?

**L'hon. Bardish Chagger:** Madame la présidente, notre gouvernement a décidé d'investir dans une stratégie de lutte contre le racisme. Nous avons établi le Secrétariat de lutte contre le racisme, et ce, en collaboration avec des Canadiens de toutes les régions du pays, y compris des Canadiens racialisés et noirs.

Notre approche est très différente de celle du gouvernement précédent. Nous admettons qu'il y a un...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous accorderons maintenant la parole à M. Kmiec.

**M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC):** Madame la présidente, toutes mes questions s'adressent à la ministre de la Santé.

Les tests servant à détecter la présence d'anticorps aideraient grandement les entreprises et les citoyens de notre pays à prendre des décisions avisées au sujet de leur vie, de leur entreprise et de leur gagne-pain, car ces tests peuvent nous révéler le pourcentage de Canadiens qui ont été infectés par le virus et le pourcentage de ceux qui demeurent vulnérables à des infections futures.

Pourquoi Santé Canada met-il tant de temps à approuver de nouveaux tests?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je suis enchantée de parler du travail du groupe de travail national sur l'immunité, dont notre gouvernement a soutenu le développement et les débuts. Ce groupe est constitué de scientifiques nationaux qui unissent leurs efforts pour que nous adoptions une solide approche scientifique afin de comprendre l'immunité à la COVID-19 et la prévalence de la maladie dans la société canadienne.

Bien entendu, nous collaborons très étroitement avec ce groupe de travail afin d'en comprendre les besoins et de veiller à ce qu'il dispose de l'équipement et des ressources nécessaires...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Vous avez la parole, monsieur Kmiec.

**M. Tom Kmiec:** Madame la présidente, à ce que je sache, Santé Canada a approuvé à peine deux tests sérologiques, alors qu'aux États-Unis, la Food and Drug Administration en a approuvé 15. Pourquoi existe-t-il une différence entre les deux pays?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, il est extrêmement important que les dispositifs, l'équipement et les approches concernant les tests approuvés par Santé Canada soient vérifiés pour qu'ils soient le plus juste possible. D'autres pays ayant assoupli leurs processus d'approbation ont dû faire machine arrière parce que les tests inondant le marché fournissaient des réponses erronées.

Il est extrêmement difficile et dangereux d'avoir...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous allons revenir à M. Kmiec.

**M. Tom Kmiec:** Madame la présidente, 22 dispositifs de test sérologique...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** M. Falk invoque le Règlement.

**M. Ted Falk (Provencher, PCC):** Madame la présidente, j'ai remarqué que lors des dernières questions, vous avez accordé trois fois plus de temps aux réponses qu'à la question.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** J'essaie d'obtenir des réponses aux questions, et il arrive parfois que la réponse soit légèrement plus longue que la question. Je laisserai M. Kmiec déterminer si je me suis montrée inéquitable.

Vous avez la parole, monsieur Kmiec.

**M. Tom Kmiec:** Je remercie mon collègue, M. Falk, se défendre mes droits de député.

Vingt-et-un dispositifs de test sérologique attendent encore l'approbation de Santé Canada. Quel est le délai estimé d'approbation de ces tests?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, le délai d'approbation diffère pour chaque test, selon que le fabricant a fourni les renseignements qui lui sont demandés pour que nous soyons certains de pouvoir effectuer les tests appropriés.

**M. Tom Kmiec:** Selon l'Arrêté d'urgence concernant l'importation et la vente d'instruments médicaux destinés à être utilisés à l'égard de la COVID-19, une condition d'autorisation après commercialisation s'applique à chaque test sérologique dont Santé Canada a approuvé l'utilisation. Deux tests ont été approuvés au Canada. L'arrêté signé par la ministre exige que deux semaines après l'approbation, les entreprises commencent à fournir des renseignements sous forme de données et de preuves au sujet de l'utilisation des tests au Canada.

La ministre dispose-t-elle de cette information? Peut-elle la communiquer au Comité?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, j'ai le plaisir de vous informer que 22 trousse de détection et deux tests sérologiques peuvent être utilisés au Canada, comme le député l'a indiqué.

N'ayant pas en main l'information demandée, je la lui obtiendrai.

**M. Tom Kmiec:** La ministre remettra-t-elle cette information au Comité?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, j'assurerai le suivi auprès du cabinet ministériel pour obtenir les renseignements demandés.

• (1300)

**M. Tom Kmiec:** Madame la présidente, dès que je recevrai le courriel, je transmettrai l'information au Comité, au Président, au vice-président et à vous, madame la présidente, à titre de présidente du comité plénier.

J'ai une autre série de questions sur les tests de détection d'anticorps, car le sujet est très important pour ma province, l'Alberta.

Combien de tests le gouvernement prévoit-il effectuer au cours des trois prochains mois?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je pense que le groupe de travail sur l'immunité entend en réaliser 10 000 à l'échelle du pays, selon son approche initiale. Les études sont menées en suivant une approche très précise afin de tenter de comprendre la prévalence de l'infection, non seulement parmi les Canadiens dans chaque province, mais aussi au sein des différents...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous allons revenir à M. Kmiec.

**M. Tom Kmiec:** Je vous remercie, madame la présidente.

Le chiffre de 10 000 concerne un test commençant par un questionnaire en ligne qui sera envoyé à 10 000 Canadiens par l'entremise du Forum Angus Reid. Il ne s'agit pas d'un véritable test de détection d'anticorps pour le moment. Je répéterai donc ma question: combien de tests le gouvernement prévoit-il effectuer au cours des trois prochains mois?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je me dois de corriger le député. Ce n'est pas le gouvernement, mais le groupe de travail sur l'immunité qui effectuera les tests en partenariat avec les provinces et les territoires qui sont en mesure d'analyser ces tests.

**M. Tom Kmiec:** Le gouvernement fédéral soumettra-t-il les membres de la fonction publique, y compris les membres de la GRC et le personnel militaire, à des tests de détection d'anticorps?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** L'honorable ministre peut fournir une très brève réponse.

**L'hon. Patty Hajdu:** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je ne suis pas sûre si ces groupes de la population figurent dans les plans du groupe de travail sur l'immunité, mais nous vous communiquerons certainement de l'information à ce sujet.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** C'est maintenant M. Patzer qui a la parole.

**M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Les agriculteurs et les fabricants canadiens sont pénalisés par l'actuelle loi canadienne sur le droit d'auteur. Les serrures numériques constituent des obstacles pour les fabricants, qui sont incapables d'innover en raison des droits excessifs qu'ils doivent verser pour les déverrouiller.

Le ministre de l'Innovation est-il au fait du problème?

**L'hon. Marco Mendicino (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté):** Je remercie mon honorable collègue de porter ce problème à notre attention. Je me ferai un plaisir de travailler avec lui pour voir si nous pouvons le résoudre.

Merci.

**M. Jeremy Patzer:** Que fera-t-on pour assurer l'interopérabilité ouverte entre les fabricants?

**L'hon. Marco Mendicino:** Ce sont toutes d'excellentes initiatives, et nous sommes impatients de collaborer avec mon honorable collègue afin de résoudre la question de l'interopérabilité qu'il vient de soulever.

**M. Jeremy Patzer:** Les États-Unis se sont heurtés au même problème et, grâce à un soutien bipartisan, ils ont accordé une exemption claire aux agriculteurs. Sans une exemption équivalente, les Canadiens sont désavantagés. Dans le même esprit non partisan, les fabricants canadiens peuvent-ils s'en remettre au ministre pour faire en sorte que le Canada lutte à armes égales?

**L'hon. Maryam Monsef:** Madame la présidente, je peux garantir à mon honorable collègue que nous continuerons de travailler avec les chefs d'entreprise du Canada, particulièrement dans le secteur de la fabrication, qui a mis l'épaule à la roue et qui sauve des vies chaque jour grâce à ses innovations.

**M. Jeremy Patzer:** Depuis le début, les fabricants canadiens de l'extérieur du Québec et de l'Ontario sont prêts à produire du matériel médical, mais leur aide a souvent été refusée. Pourquoi la ministre de l'Approvisionnement favorise-t-elle certaines régions du pays?

**L'hon. Dan Vandal (ministre des Affaires du Nord):** Madame la présidente, l'approche pangouvernementale vise à réagir à l'éclatement de la COVID et à collaborer avec des partenaires de tous les ordres de gouvernement et avec l'industrie pour acquérir des fournitures médicales qui sauvent des vies. Nous avons instauré des chaînes d'approvisionnement complémentaires avec un éventail de fournisseurs, et nous collaborons avec l'industrie canadienne pour accroître et réorienter rapidement la capacité de production afin de

pouvoir nous approvisionner au pays pour combler nos besoins à court et à long terme.

**M. Jeremy Patzer:** Comment la ministre justifie-t-elle qu'on attende que Medicom réorganise sa production à Montréal alors qu'une autre entreprise comme Novo Textiles produit déjà des masques N95 en Colombie-Britannique?

**L'hon. Dan Vandal:** Madame la présidente, nous nous assurons de disposer, auprès de sources nationales et étrangères, d'un approvisionnement solide à court et à long terme en fournitures destinées aux travailleurs de première ligne du domaine des soins de santé. Nous continuons de passer régulièrement des commandes en vrac d'équipement de protection individuelle et de matériel médical en prévision des besoins à court et à long terme.

C'est l'approche que nous avons adoptée dès le début et nous continuerons de recevoir des commandes de fabricants étrangers et...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous allons revenir à M. Patzer.

**M. Jeremy Patzer:** Il y a bien plus d'un mois, le Comité a appris que vous aviez reçu des renseignements d'Innovation Canada au sujet de ses partenariats avec des entreprises canadiennes. Quand ce rapport et une liste exhaustive et détaillée des contrats que le gouvernement a signés au sujet de la COVID seront-ils rendus publics?

● (1305)

**L'hon. Maryam Monsef:** Madame la présidente, des entreprises répondent à l'appel afin de fournir un soutien essentiel à nos travailleurs. Elles sont à nos côtés aux premières lignes de la lutte contre la pandémie de la COVID, et nous les en remercions.

Nous envisageons diverses manières de nous procurer de l'équipement de protection individuelle au pays pour les travailleurs canadiens. Nous continuerons de collaborer avec des partenaires de l'industrie afin de concevoir et de fabriquer l'équipement de protection individuelle dont nous avons grand besoin.

**M. Jeremy Patzer:** [*Inaudible*] pour être utilisé au Canada, alors que le même équipement a commencé à être utilisé aux États-Unis et ailleurs.

La ministre ne fait-elle pas confiance aux normes médicales de ces autres pays?

**L'hon. Maryam Monsef:** Madame la présidente, notre gouvernement travaille fort pour protéger le Canada et les Canadiens contre la COVID-19, et nous faisons tout en notre pouvoir pour que toutes les occasions pouvant mener à la mise au point d'un vaccin soient examinées. Nous le devons aux Canadiens.

**M. Jeremy Patzer:** Le ministre convient-il que les produits pétroliers constituent un intrant essentiel dans la production d'équipement de protection individuelle et de matériel médical, oui ou non.

**L'hon. Dan Vandal:** Madame la présidente, la taille de nos commandes témoigne de la fluidité des chaînes d'approvisionnement mondiales fortement concurrentielles. Le fait est que certains contrats devront être modifiés afin d'obtenir les fournitures dont nous avons besoin. Notre approche souple en matière d'approvisionnement laisse place à ces changements.

**M. Jeremy Patzer:** Je dirais alors que la réponse est peut-être un « peut-être ».

Pourquoi le gouvernement continue-t-il de ne pas tenir compte de l'industrie canadienne de l'énergie?

**L'hon. Dan Vandal:** Madame la présidente, c'est tout à fait faux, car notre gouvernement a acheté un pipeline afin d'acheminer notre pétrole jusqu'aux côtes, alors que le gouvernement précédent a été incapable de le faire en 10 ans.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous entendrons maintenant M. Van Popta.

**M. Tako Van Popta (Langley—Aldergrove, PCC):** Madame la présidente, il y a quelques semaines, le commissaire à la protection de la vie privée, M. Therrien, a indiqué au comité de l'industrie que les lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels ne suivaient pas le rythme de l'évolution de l'économie numérique du Canada.

La ministre est-elle convaincue que les lois actuelles protègent adéquatement les renseignements personnels des Canadiens?

**L'hon. Maryam Monsef:** Madame la présidente, notre gouvernement continue de faire des pieds et des mains pour protéger la santé et la vie privée des Canadiens. Nous disposons de cadres de sécurité nationale bien élaborés pour protéger les Canadiens et la recherche. En outre, nous collaborons avec des universités et des établissements de recherche, qui sont dotés de solides protocoles afin d'assurer la cybersécurité et la sûreté.

Nous devons aux Canadiens de protéger leur bien-être et leur sécurité, ainsi que leur vie privée.

**M. Tako Van Popta:** La ministre peut-elle confirmer que le gouvernement entend ajouter la recherche numérique des contacts à son éventail d'outils de lutte contre la COVID-19? Si c'est le cas, les lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels protégeront-elles la vie privée des Canadiens?

**L'hon. Maryam Monsef:** Madame la présidente, nous examinons des solutions novatrices proposées pour lutter contre la COVID-19 par tous les secteurs de l'économie, y compris par des experts des données et des technologies numériques.

Sachez que la sécurité, le bien-être et la vie privée des Canadiens constituent nos priorités.

**M. Tako Van Popta:** Je vous remercie, madame la présidente. Je passerai à un autre sujet.

Ma circonscription de Langley—Aldergrove se trouve sur le tracé du service de TransLink du Grand Vancouver qui, à l'instar de toutes les commissions de transport du pays, se trouve en grande difficulté, n'ayant pu se prévaloir de la subvention salariale. Heureusement, le gouvernement provincial est venu à la rescousse, mais TransLink n'en perd pas moins de 50 millions de dollars par mois.

Le gouvernement peut-il confirmer qu'il aidera les commissions de transport canadiennes?

**L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances):** Comme vous le savez, notre gouvernement s'est engagé à fournir une aide directe aux entreprises tout en tentant de trouver d'autres manières d'aider les municipalités. Nous continuerons de collaborer avec les provinces pour veiller à ce que nos entreprises et les sociétés de transport en commun reçoivent du soutien.

**M. Tako Van Popta:** J'ignore si c'était une réponse à la question, mais je passerai à autre chose.

J'ai une question au sujet du programme de prêts du gouvernement, lequel accorde des prêts de 40 000 \$ aux petites entreprises

afin de créer des liquidités. Or, de nombreuses petites entreprises passent entre les mailles du filet. Deux résidents de ma circonscription, Michael et Darryl, m'ont indiqué qu'ils satisfont à tous les critères sauf un: ils n'ont apparemment pas de compte d'entreprise.

Le gouvernement s'engagera-t-il à réexaminer ce programme pour éliminer cet obstacle superflu?

• (1310)

**L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations):** Nous avons élargi les critères d'admissibilité de cet important programme de prêts, qui aide de nombreuses petites entreprises du pays. Environ 600 000 entreprises reçoivent de l'aide. Nous travaillons effectivement à une solution pour que les entreprises titulaires d'un compte de banque personnel puissent recevoir de l'aide au titre de ce programme.

**M. Tako Van Popta:** Cette réponse me réjouit, mais j'aimerais que la ministre m'indique quand cela arrivera. J'ai dit à Michael et à Darryl que je tenterais d'avoir une réponse pour eux quand ils retourneront à Langley.

**L'hon. Mary Ng:** Je veux remercier l'honorable député de défendre bec et ongles les propriétaires de petite entreprise de sa circonscription. Je peux lui garantir que nous travaillons sans relâche avec les institutions financières afin de trouver une solution pour ces propriétaires d'entreprise.

**M. Tako Van Popta:** J'aimerais quand même savoir quand cette solution viendra.

Nous avons entendu le premier ministre évoquer la souplesse du programme de PCU. Le gouvernement confèrera-t-il le même esprit de souplesse aux programmes censés aider les propriétaires de petite entreprise à garder la tête hors de l'eau pendant la crise? Ce serait vraiment bien si la ministre me disait quand il y aura une solution.

**L'hon. Mary Ng:** Madame la présidente, je pense que les faits parlent d'eux-mêmes. Nous avons apporté quelques modifications à ce programme de prêts, précisément parce que nous avons écouté nos collègues de toutes allégeances et les propriétaires d'entreprise eux-mêmes. Nous sommes enchantés d'élargir les critères du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et nous veillerons à ce que les propriétaires de petite entreprise reçoivent de l'aide le plus tôt possible au titre de ce programme.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Therrien, vous avez la parole.

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Madame la présidente, le Parti libéral du Canada a pigé dans la subvention salariale alors qu'il a amassé 8 millions de dollars l'année dernière et 3 millions de dollars cette année. Tout le monde sait qu'il n'est pas en difficulté.

Commençons par le principe des vases communicants. L'argent de la subvention salariale qu'a pris le Parti libéral sera versé dans sa caisse électorale. Ma question est simple. Ce parti va-t-il dire au travailleur qui a perdu son travail en temps de COVID-19 que les impôts qu'il a payés, même s'il n'est pas libéral, serviront à renflouer la caisse électorale du Parti libéral du Canada?

**L'hon. Mona Fortier:** Depuis le début, notre gouvernement a accordé la priorité aux travailleurs et aux familles du Canada. La subvention salariale sert justement à cela. Elle est conçue pour aider les employeurs à protéger les emplois dont dépendent les Canadiens et à réembaucher les travailleurs qui ont été mis à pied. Nous allons continuer à offrir ce soutien aux employeurs pour nous assurer de protéger les emplois, et ce, jusqu'à la fin août. Nous continuons à nous assurer que les travailleurs sont protégés pendant cette crise.

**M. Alain Therrien:** Cela ressemble au principe du *double dip*, ou du cumul d'utilisations. Ce parti nous a dit qu'il prenait 210 000 \$ par mois en subvention salariale. Cela donne 630 000 \$, qu'il va verser à sa caisse électorale. Il va dépenser cet argent. Une fois qu'il l'aura dépensé, il recevra un remboursement de 50 % du directeur général des élections. C'est du cumul d'utilisations.

Ce parti sait-il qu'en temps de pandémie, le *double dip* ne respecte pas les consignes de la santé publique?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, notre message aux Québécois, aux Québécoises, aux Canadiens et aux Canadiennes est clair: peu importe pour qui ils travaillent, notre gouvernement les soutient.

La subvention salariale vise à aider les travailleurs de l'ensemble de l'économie à traverser cette crise. À ce jour, plus de 2,5 millions d'employés de partout au pays sont soutenus par la subvention salariale. Cela garantit qu'ils peuvent continuer à compter sur un revenu décent pendant ce défi sans précédent. Notre gouvernement est là pour les Canadiens et les Canadiennes, et il va continuer à l'être.

**M. Alain Therrien:** Madame la présidente, je vais parler d'un autre principe, celui du glouton. Quand on essaie de nourrir un glouton, on finit par s'épuiser, parce qu'un glouton en veut toujours plus. C'est la même chose en ce qui concerne le Parti libéral. Il a amassé 210 000 \$ par mois, ce qui fait 630 000 \$ pour trois mois. Il s'est dit qu'il pourrait aller chercher d'autre argent en prolongeant la subvention salariale.

Est-ce que ça vous gêne?

• (1315)

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, la semaine dernière, j'ai eu l'occasion de parler avec plusieurs employeurs de partout au pays, justement pour voir comment la subvention salariale les aidait à soutenir leurs employés. Ils nous ont dit très clairement que nous devions la maintenir, afin d'appuyer les employeurs et de protéger les emplois partout au Canada.

Nous allons continuer à le faire. Déjà, plus de 2,5 millions d'employés de partout au pays sont soutenus par la subvention salariale. Nous ne ferons pas de discrimination entre les travailleurs.

**M. Alain Therrien:** Madame la présidente, la ministre est allée au stage de la ministre du Revenu national pour savoir comment ne pas répondre aux questions. Elle est très efficace dans son inefficacité.

On a vu le principe des vases communicants, le principe du cumul d'utilisations et le principe du glouton.

En vertu du principe « point à la ligne », les libéraux vont-ils rembourser l'argent qu'ils ont pris aux contribuables alors que leur parti est l'un des plus riches au Canada?

**L'hon. Mona Fortier:** Encore une fois, je pense qu'il est clair que la Subvention salariale d'urgence du Canada a été un appui et

un soutien pour les employeurs et, surtout, pour protéger les emplois dans tout le pays. Plus de 2,5 millions d'employés de partout au pays sont protégés par cette subvention salariale.

Nous allons continuer à le faire.

**M. Alain Therrien:** C'est un peu déconcertant.

Je poserai une question simple.

Le Parti libéral a-t-il encore des principes?

**L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Le Parti libéral du Canada a été bâti sur des principes, des idéaux et des valeurs de partage, de respect d'autrui et de développement économique pour que les autres puissent en profiter. Voilà les principes du Parti libéral.

Je peux les répéter si mon collègue me pose une autre question.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Votre temps est écoulé, monsieur Therrien.

Nous passons au prochain député.

Mme Koutrakis a la parole.

**Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.):** Madame la présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Nepean.

La crise de la pandémie de la COVID-19 et ses incidences sur la situation économique de plusieurs familles ont mis beaucoup de Canadiens et de Canadiennes en situation d'insécurité alimentaire. Les milliers de banques alimentaires et les organisations comme les cuisines communautaires partout au pays ont mis la main à la pâte afin de relever le défi d'assurer les besoins de base de beaucoup de familles au pays.

Je pense aux services de popotes roulantes comme celle du centre SCAMA à Chomedey, dans ma circonscription, Vimy. Ce centre de service communautaire et d'aide au maintien de l'autonomie offre entre autres plus de 30 000 repas chauds à domicile chaque année et permet à près de 350 personnes âgées de rester chez eux en sécurité.

C'est inspirant de voir ces organisations se surpasser pour servir une plus grande clientèle, tout en protégeant la santé de tous. En ce moment, même si l'économie reprend progressivement son rythme, les banques alimentaires et les organisations communautaires ont encore beaucoup à faire.

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire peut-elle informer la Chambre des mesures prises par le gouvernement pour soutenir ces organismes?

**L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Madame la présidente, je remercie de sa question Mme Koutrakis, la députée de Vimy.

La crise de la COVID-19 a mis beaucoup de Canadiennes et de Canadiens en situation d'insécurité alimentaire. Pour les aider, des milliers de banques alimentaires et d'organisations communautaires ont relevé des défis vraiment plus compliqués les uns que les autres. Nous sommes là pour les aider.

Nous avons d'ailleurs annoncé 100 millions de dollars précisément pour aider les banques alimentaires. Aujourd'hui, je suis heureuse d'annoncer que nous lançons le deuxième appel de propositions pour le Fonds des infrastructures alimentaires locales. Ce programme qui entre dans notre politique alimentaire est un fonds de 50 millions de dollars. Jusqu'à maintenant, ce fonds a permis d'appuyer 362 projets partout au pays d'une valeur totale de 6,6 millions de dollars.

Le programme vise à appuyer le renforcement des systèmes alimentaires locaux. Les organisations peuvent obtenir une contribution pouvant aller jusqu'à 250 000 \$ sur trois ans pour des projets qui sont menés par des organisations communautaires et qui visent à renforcer les systèmes alimentaires locaux.

• (1320)

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous accordons maintenant la parole à M. Arya.

**M. Chandra Arya (Nepean, Lib.):** Madame la présidente, le monde a considérablement changé depuis le début de la pandémie de la COVID-19. L'économie mondiale a ralenti, les gens restent à la maison au lieu d'aller au travail et les frontières internationales ont été presque entièrement fermées.

Je sais que notre gouvernement travaille avec énormément de diligence à tous les égards et que les Canadiens ont collaboré en respectant la distanciation sociale dans les lieux publics et les restrictions parfois difficiles imposées aux déplacements qui ont pour effet de les séparer de leur famille.

Le Canada est connu non seulement pour la force et la résilience de sa population, mais aussi pour la solidité et la souplesse de ses institutions. Notre régime d'immigration déjà a réagi à d'immenses défis auparavant. Alors que nous continuons de réagir à la pandémie du coronavirus, le ministre peut-il nous expliquer les mesures que prend le gouvernement pour veiller à ce qu'on s'occupe des Canadiens et de leurs familles tant au pays qu'à l'étranger?

**L'hon. Marco Mendicino:** Je vous remercie, madame la présidente.

Je veux également exprimer ma gratitude envers l'honorable député de Nepean pour sa question pertinente et pour le dur travail qu'il accomplit.

Madame la présidente, l'honorable député a raison: le monde a changé, et notre gouvernement s'est adapté et a réagi à la crise, ayant à coeur les intérêts des Canadiens et de leurs familles. Notre régime d'immigration est un chef de file mondial quand vient le temps de réunir les familles et d'attirer le talent et l'expérience de l'étranger, qu'il s'agisse d'étudiants étrangers souhaitant fréquenter nos établissements de calibre mondial ou de travailleurs voulant contribuer à notre économie.

Depuis la fermeture des frontières dans le monde, notre gouvernement a apporté des changements pour que tout fonctionne encore au Canada dans ce nouveau contexte. C'est pourquoi nous avons agi prestement pour que les travailleurs essentiels puissent traverser la frontière afin de fournir les services essentiels dont dépendent les Canadiens, dans nos fermes et nos hôpitaux, par exemple. Nous préservons notre économie et protégeons les industries qui permettent au Canada de continuer à vivre.

Nous savons que même si les restrictions imposées aux déplacements nous ont permis de prévenir la propagation de la COVID-19, elles ont rendu la vie très difficile à certains Canadiens dont la famille se trouve à l'étranger. Hier, nous avons fait en sorte que les familles des citoyens et des résidents permanents puissent entrer au Canada, tout en nous assurant que les protocoles stricts que nous avons instaurés continuent d'être suivis. Notre gouvernement comprend à quel point il peut être difficile d'être séparé de sa famille en des temps comme ceux que nous vivons, et nous avons pris les mesures délibérées qui s'imposent pour permettre la réunification des familles.

Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous entendons maintenant Mme Qaqqaq.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq (Nunavut, NPD):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je partagerai mon temps avec mon collègue, le député de Cowichan—Malahat—Langford.

Je commencerai par indiquer que les Nunavummiut, particulièrement les femmes, doivent se sentir en sécurité quand ils appellent la police, sans craindre d'être harcelés ou humiliés. CBC a diffusé hier un reportage faisant état d'allégations révélant que la GRC n'a pas répondu à ces attentes dans plus de 30 affaires.

Nous savons qu'il ne s'agit pas d'incidents isolés et que le racisme, la discrimination, les stéréotypes et les présomptions ont joué un rôle réel dans ces affaires.

Le gouvernement mènera-t-il une enquête sur le racisme systémique au sein de la GRC et sur les services de maintien de l'ordre au Nunavut?

**L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile):** Je tiens à remercier la députée de l'opposition de poser cette question très importante, une question qui occupe mon temps et celui de notre gouvernement pour que nous soyons certains d'agir comme il se doit dans les communautés autochtones du pays.

Nous travaillons en très étroite collaboration avec les territoires, notamment au chapitre de la prestation de services de police professionnels, respectueux et adaptés à la culture qui peuvent rendre des comptes exhaustifs au territoire et à la communauté.

Nous nous apprêtons à élaborer un nouveau cadre législatif pour la prestation de services de police aux Autochtones dans toutes les régions du pays.

Pour répondre directement à la question de la députée, il est absolument essentiel de bénéficier de la confiance des gens que la police a juré de servir et de protéger, et cette confiance dépend toujours de la reddition de comptes et d'une relation respectueuse. J'attends de tous les services de maintien de l'ordre, particulièrement de celui dont je suis responsable, la GRC...

• (1325)

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous allons revenir à Mme Qaqqaq.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq:** Je vous remercie, madame la présidente.

Dans l'Inuit Nunaat, il n'existe pas d'espace sécuritaire réservé aux femmes dans 73 % de nos communautés. Nous savons que des organisations comme Pauktuutit ont demandé que des fonds soient affectés aux espaces sécuritaires chez les Inuits.

Le gouvernement s'intéresse plus aux paroles qu'aux gestes concrets, particulièrement en ce qui concerne la réconciliation. Quand le gouvernement mettra-t-il en oeuvre un plan d'action national pour réagir aux 231 appels à la justice relatifs aux femmes et aux filles autochtones portées disparues et assassinées?

**L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones):** Je remercie la députée de poser cette question et de défendre sans relâche les droits des Autochtones. Je pense que tous les membres du gouvernement, y compris les ministres Vandal, Monsef et Miller, s'efforcent réellement de réussir à établir des espaces sécuritaires.

La présidente de Pauktuutit, Mme Kudloo, et Elisapee Sheutiapik ont présenté une excellente feuille de route afin d'aller de l'avant et, fort de ce partenariat, nous serons capables d'élaborer un solide plan d'action national qui respecte les champs de compétences...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur MacGregor, vous avez la parole.

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Je vous remercie, madame la présidente.

Chaque année, nos industries agricole et agroalimentaire dépendent de dizaines de milliers de travailleurs étrangers temporaires. La pandémie a montré à quel point les travailleurs migrants sont importants pour nos fermes. Voilà qui soulève de sérieuses questions quant à la sécurité alimentaire de notre pays.

Deux jeunes travailleurs migrants sont décédés et des centaines de travailleurs ont contracté la COVID-19. Le gouvernement fédéral, à titre de responsable de la venue de ces travailleurs au Canada, a le devoir d'assurer leur sécurité.

Pourquoi le gouvernement fédéral ne les protège-t-il pas? Ne rendra-t-il pas de comptes à ce sujet?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous accordons la parole à l'honorable ministre.

**L'hon. Marco Mendicino:** Je vous remercie, madame la présidente.

Pour répondre à mon collègue, je répéterai que nous présentons toutes nos sympathies pour les travailleurs migrants malheureusement décédés de la COVID-19. Leur sacrifice continuera de justifier les mesures de protection que nous avons instaurées pour les travailleurs migrants, notamment sous la forme de soutien financier et de pouvoirs d'inspection réglementaires. Mais il y a lieu d'en faire plus.

**M. Alistair MacGregor:** Madame la présidente, je dirais que l'approche non interventionniste du gouvernement fédéral met en péril la vie des travailleurs et la sécurité alimentaire de notre pays. Pourquoi le gouvernement fédéral abandonne-t-il son rôle de leadership et n'assure-t-il pas l'application des normes nationales en matière de logement et de milieu de travail pour les travailleurs étrangers temporaires?

**L'hon. Marco Mendicino:** Je respecte bien entendu le point de vue de mon collègue sur la question, mais je ne le partage pas. Il sait, pour avoir entendu mon témoignage devant le Comité, que

nous avons instauré un solide régime de conformité pour assurer un degré élevé de santé et de sécurité au travail.

Comme je l'ai indiqué, nous continuerons évidemment de collaborer avec tous les députés de la Chambre et avec les dirigeants de l'industrie pour veiller à ce que ces mesures de protection soient en place.

**M. Alistair MacGregor:** Madame la présidente, je pense que les statistiques indiquent que le gouvernement doit en faire davantage.

Ma dernière question est la suivante. Le secteur agricole a besoin de dizaines de milliers de travailleurs chaque année, mais le Programme pilote sur l'agroalimentaire, qui permet d'obtenir la résidence permanente, en accueille moins de 3 000. S'ils sont assez bons pour travailler, ils le sont pour rester. Le gouvernement s'engagera-t-il à augmenter le nombre de demandeurs?

**L'hon. Marco Mendicino:** Madame la présidente, tous les députés devraient se réjouir du lancement de ce programme, car il permet aux travailleurs migrants d'obtenir la résidence permanente au Canada. Il s'agit selon moi d'une initiative dont nous devrions tous être fiers.

Bien entendu, nous évaluerons les résultats de ce programme pilote et continuerons de faire fond sur les réussites antérieures du gouvernement.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous prendrons maintenant une pause de quelques minutes pour permettre aux équipes d'effectuer les rotations nécessaires.

• (1330)

**Le président (L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.)):** Fort bien. Nous poursuivrons avec M. Soroka.

**M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC):** Je vous remercie, monsieur le président.

Dans ma circonscription de Yellowhead se trouve la ville de Drayton Valley, où l'industrie pétrolière et gazière constituait jusqu'à ces dernières années le principal employeur. Les conseils municipaux de Drayton Valley et du district municipal voisin de Brazeau ont collaboré avec divers partenaires pour établir une nouvelle économie verte.

Il y a plus de deux semaines, j'ai appris qu'une nouvelle entreprise de production de marijuana médicinale avait besoin d'aide financière; j'ai donc envoyé un courriel à la ministre Ng pour lui demander d'aider la communauté de Drayton Valley, mais je n'ai pas encore reçu de réponse. Or, cette nouvelle entreprise créera plus de 50 emplois permanents dans la région.

La ministre et le gouvernement soutiendront-ils la communauté de Drayton Valley en aidant financièrement cette entreprise à créer des emplois?

**Le président:** L'honorable ministre a la parole.

**L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique):** Je vous remercie, monsieur le président.

Le gouvernement est certainement déterminé à combler les besoins des travailleurs de toutes les régions du pays.

En ce qui concerne les travailleurs de l'Alberta et de la Saskatchewan, nous avons pris des mesures sérieuses en finançant le nettoyage de puits orphelins et en fournissant des fonds pour élaborer et mettre en oeuvre une réglementation sur le méthane afin de réduire les émissions de carbone. Nous collaborons très étroitement avec nos homologues provinciaux et territoriaux dans ces provinces et ailleurs, et nous continuerons de travailler pour répondre aux préoccupations économiques des habitants de l'Alberta et de la Saskatchewan.

**M. Gerald Soroka:** Monsieur le président, je suis membre du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, lequel avait entrepris avant toute chose d'examiner les programmes de gestion des risques de l'entreprise, qui ne fonctionnent pas et qui n'aident pas les agriculteurs. Juste au moment où nous commençons notre étude, nous avons dû mettre fin à nos travaux en raison de la COVID-19.

Ce qui me préoccupe, c'est que la ministre Bibeau a affirmé plusieurs fois au cours de la pandémie que les agriculteurs peuvent s'adresser aux programmes de gestion des risques de l'entreprise pour obtenir de l'aide. Or, il s'agit des mêmes programmes que ceux que nous étudions parce qu'ils ne fonctionnent pas.

Si ces programmes n'aidaient pas les agriculteurs avant la pandémie de la COVID-19 et que les besoins financiers des agriculteurs sont encore plus grands aujourd'hui, pourquoi la ministre pense-t-elle que ces programmes les aideront maintenant?

**Le président:** L'honorable ministre a la parole.

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Je sais que les agriculteurs voudraient que ces programmes soient plus généreux, mais cela ne signifie pas qu'ils ne fonctionnent pas. En fait, le gouvernement précède à amputé de quelque 400 millions de dollars le financement de ces programmes, et nous devons maintenant recevoir l'aval de toutes les provinces pour y apporter des modifications. Je peux vous affirmer qu'il s'agit d'une question qui figure au sommet de nos priorités et que je collabore chaque semaine avec les provinces dans ce dossier.

**M. Gerald Soroka:** Madame la ministre, savez-vous que le gouvernement libéral est au pouvoir depuis quatre ans et demi? Êtes-vous en train de nous dire que vous n'avez pas assez de quatre ans et demi pour apporter les modifications nécessaires?

**Le président:** J'aimerais rappeler aux députés d'adresser leurs questions et leurs réponses à la présidence et non directement les uns aux autres.

La parole est à vous, madame la ministre.

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Je vous remercie, monsieur le président.

En fait, lorsque 400 millions de dollars sont coupés d'un programme qui requiert des contributions de la part des provinces, c'est très difficile de parvenir à un consensus avec l'ensemble des provinces et des territoires sur de nouvelles...

**M. Gerald Soroka:** Essayons encore.

Monsieur le président, lorsque le programme Agri-investissement a été mis sur pied, un des avantages qui a été loué, c'est qu'il pouvait servir de régime d'épargne-retraite pour les agriculteurs. L'autre avantage qu'il offre, c'est qu'il permet aux agriculteurs d'investir dans leurs activités. Or, j'ai appris que le gouvernement n'est pas prêt à offrir du soutien financier aux agriculteurs avant qu'ils épuisent les fonds de leur compte Agri-investissement. Durant une

séance du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, un témoin du Québec a déclaré que le programme Agri-investissement est un moyen pour les agriculteurs d'investir dans leurs activités; ce n'est pas une aide financière.

La ministre Bibeau demande-t-elle aux agriculteurs d'épuiser les fonds de leur compte Agri-investissement et toutes leurs ressources avant d'accepter de leur venir en aide?

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Monsieur le président, nous soutenons nos agriculteurs de diverses façons, mais l'objectif des programmes de gestion des risques de l'entreprise est de prêter main-forte aux agriculteurs en cas de besoin, et Agri-investissement est un des quatre programmes principaux.

**Le président:** Monsieur Soroka, il vous reste 45 secondes.

**M. Gerald Soroka:** Je vous remercie, monsieur le président.

Le gouvernement a versé 50 millions de dollars dans le programme Agri-relance pour aider les éleveurs à nourrir leurs animaux et à les garder jusqu'à ce que les abattoirs soient prêts à les recevoir. Puisque la capacité de traitement n'est même pas à 60 % et que les parcs d'engraissement de l'Alberta sont pleins et ont plusieurs mois de retard, les veaux nés au printemps arriveront sur le marché à l'automne avant que le retard ait été rattrapé. Étant donné qu'il y a très peu de place dans les parcs d'engraissement, le prix du veau sera très bas cet automne.

La ministre sait-elle que c'est ce qui se produira? Quel plan a été mis en place pour aider les éleveurs de bétail à faire face à la baisse du prix du veau cet automne?

• (1335)

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Monsieur le président, oui, nous avons pris des mesures au-delà des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour venir en aide à l'industrie de la viande. Comme vous l'avez dit, nous avons lancé le programme Agri-relance pour le secteur de la viande. Pour les secteurs du bœuf et du porc, nous avons créé un fonds de 50 millions de dollars, en plus d'un fonds de 77,5 millions de dollars visant à soutenir l'industrie de la transformation.

**Le président:** Nous passons à M. Reid.

**M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC):** Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais confirmer qu'à une réunion prévue plus tard cette semaine, le premier ministre proposera aux premiers ministres provinciaux de munir de caméras corporelles l'ensemble des agents en patrouille partout où la GRC assure la fonction de service de police provincial.

**Le président:** La parole est à vous, monsieur le ministre.

**L'hon. Bill Blair:** Une discussion très importante est en cours, non seulement au sein de la GRC, mais aussi dans les services de police partout au pays, sur les améliorations qui peuvent être apportées aux mécanismes de transparence et de surveillance, ainsi que sur la meilleure façon de fournir un compte rendu vérifiable des événements. Pour les services de police qui relèvent du gouvernement, nous nous sommes engagés à prendre cette mesure.

**M. Scott Reid:** La réponse est-elle donc oui, le sujet sera abordé durant la réunion de cette semaine?

**L'hon. Bill Blair:** Merci de me donner la chance de terminer ma réponse.

Le premier ministre a dit très clairement avoir l'intention de soulever également cette question avec les premiers ministres des provinces et territoires, qui ont en fait la responsabilité des services de police sur leurs territoires respectifs.

**M. Scott Reid:** Monsieur le président, si je comprends bien, le coût d'installation du type de caméra proposé est d'environ 4 000 \$ par agent. La GRC compte environ 20 000 agents de première ligne à l'échelle du pays. Pour l'ensemble du Canada, le coût de ces caméras serait donc peut-être d'environ 80 millions de dollars.

Est-ce que ces chiffres sont assez justes?

**L'hon. Bill Blair:** Non, en fait, parce que chaque agent n'a pas besoin d'avoir sa propre caméra. Nous envisageons les cas de patrouilles où une caméra pourrait fournir une preuve précieuse et améliorer la responsabilisation des agents. Je dirais que le besoin est particulièrement criant dans certaines de nos collectivités autochtones et éloignées, et c'est donc là que nous allons regarder en premier...

**M. Scott Reid:** Monsieur le président, il y a environ 5 600 véhicules de patrouille de la GRC dans l'ensemble du pays. Est-il juste de multiplier le montant de 4 000 \$ par le nombre de véhicules, ce qui nous donnerait un coût se situant entre 20 millions et 30 millions de dollars?

**L'hon. Bill Blair:** Bien entendu, le député soulève l'autre enjeu secondaire, mais très important, des caméras dans les véhicules. Bon nombre de nos voitures de patrouille sont déjà munies de ces appareils.

**M. Scott Reid:** Les caméras corporelles sont une excellente technologie. Étant donné l'enthousiasme naissant du premier ministre pour l'adoption de cette excellente technologie qui permet de sauver des vies, puis-je me permettre de souligner qu'il pourrait aussi être pertinent que le gouvernement installe également un défibrillateur externe automatisé dans chacun des 5 600 véhicules de la GRC comme je le demande avec persistance depuis quatre ans?

**L'hon. Bill Blair:** Je suis bien conscient des efforts intenses du député à cet égard et je l'en félicite. J'ai aussi l'expérience de l'utilisation de ces appareils. Je crois qu'ils peuvent sauver des vies. Il y a bien sûr des questions de coût et de compétences à résoudre, mais les efforts déployés par le député en ce sens sont très précieux.

**M. Scott Reid:** J'espère que l'appui de l'ensemble de la Chambre des communes est également précieux.

Le 21 janvier 2018, la Chambre des communes a voté à l'unanimité pour dire que « ... dans les 12 mois... le gouvernement devrait suivre l'exemple d'autres services de police canadiens et agir afin de sauver des centaines de vies chaque année en dotant tous les véhicules de la GRC de défibrillateurs... ».

C'était il y a plus de 24 mois. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas donné suite à cet avis unanime de la Chambre des communes?

**L'hon. Bill Blair:** Je remercie encore une fois le député de défendre cette cause d'une voix forte. C'est une question qui fait l'objet de discussions avec la GRC. Il y a divers enjeux opérationnels à résoudre au sein du service de police, ainsi que les priorités établies pour la dépense de fonds, mais nous sommes bien conscients que la Chambre appuie fermement cette mesure.

**M. Scott Reid:** La priorité de financement est une excellente question, monsieur le président. Il en coûtera environ 1 milliard de dollars pour rénover l'édifice du Centre. Je crois que ce montant est juste. Il en coûtera 5 millions de dollars pour munir toutes les voitures de police de DEA — de défibrillateurs. Cette mesure permet-

trait de sauver 300 vies par année. Par rapport à la rénovation de l'édifice du Centre, est-il plus ou moins important de sauver 300 vies par année, moyennant une dépense correspondant à la moitié de 1 % de 1 milliard de dollars?

• (1340)

**L'hon. Bill Blair:** Je ne veux certainement pas me lancer dans une discussion sur la valeur d'une vie humaine avec le député. Je crois qu'il est très important que nous fassions tout ce qui est nécessaire, et notre première responsabilité est la protection et le caractère sacré de la vie. Il existe diverses considérations opérationnelles importantes sur lesquelles la GRC va se pencher.

**Le président:** Monsieur Reid, il vous reste 30 secondes.

**M. Scott Reid:** Je me demande si [*Inaudible*] dans les 24 mois qui ont suivi le moment où cette question a été soulevée à la Chambre et fait l'objet d'un vote unanime.

J'ai une question pour le ministre. La GRC a 5 600 véhicules. Il en coûterait 5 millions de dollars pour sauver 300 vies par année. Un défibrillateur dure environ 10 ans, et pendant cette durée utile de 10 ans une vie est sauvée en moyenne pour chaque 1,7 défibrillateur installé. Est-ce que c'est, oui ou non, une priorité dont le premier ministre va s'occuper d'ici la fin de l'année?

**L'hon. Bill Blair:** Malheureusement, étant donné qu'il s'agit d'une décision d'ordre opérationnel de la GRC... prendre cet engagement au nom du député, mais je reconnais la valeur des défibrillateurs automatisés dans nos collectivités. Je suis certain qu'à la GRC, ils en sont conscients également.

[*Français*]

**Le président:** Nous allons maintenant continuer avec M. Berthold.

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Depuis plus d'une semaine, mes collègues et mon chef tentent par tous les moyens de demander au gouvernement de faire preuve de transparence en matière d'infrastructure. Cependant, l'histoire démontre que, lorsqu'un libéral touche à l'infrastructure, cela finit toujours mal. Je vais laisser une chance à la ministre de reprendre le dossier depuis le début.

Combien de projets ont été autorisés par son gouvernement depuis le lancement du plan Investir dans le Canada, combien ont été complétés et combien d'argent le fédéral y a-t-il investi?

**L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités):** Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, nous investissons dans l'infrastructure partout au pays. C'est très important que nous avançons. Nous avons un plan d'infrastructure qui met l'accent sur l'infrastructure verte et sur le transport en commun pour les centres de récréations et pour les communautés rurales.

J'aimerais parler de l'ancien gouvernement...

**Le président:** Monsieur Berthold, vous avez la parole.

**M. Luc Berthold:** Monsieur le président, encore une fois, la ministre est incapable de nous donner des chiffres.

Le gouvernement plaide que 50 000 projets ont été réalisés au Canada. Le directeur parlementaire du budget parle de 30 000 projets. Il manque 20 000 emplois. La ministre n'est même pas capable de nous dire combien de projets ont été réalisés au Canada grâce au plan Investir dans le Canada.

Combien y en a-t-il, madame la ministre?

[Traduction]

**Mme Laurel Collins (Victoria, NPD):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**Le président:** Nous avons un rappel au règlement de Mme Collins.

**Mme Laurel Collins:** Le volume de M. Berthold était le même que celui de l'interprétation. J'espérais que vous pourriez...

**Le président:** L'honorable député utilise-t-il le bon canal? Il arrive que cela cause des problèmes.

[Français]

**M. Luc Berthold:** Je suis sur le canal français, monsieur le président.

**Le président:** Madame la ministre, est-ce que vous êtes sur le canal français ou anglais?

[Traduction]

**Mme Laurel Collins:** On dirait que cela fonctionne, maintenant.

[Français]

**Le président:** C'est parfait.

L'honorable ministre a la parole.

**L'hon. Catherine McKenna:** Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, nous avons déjà présenté au directeur parlementaire du budget les 33 000 projets dans lesquels nous avons investi directement. Nous appuyons aussi 20 000 projets relatifs à la taxe sur l'essence et à la SCHL. Cependant, la réponse...

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Berthold.

**M. Luc Berthold:** Monsieur le président, tout d'abord, le gouvernement a attendu deux ans avant de fournir une liste sur les fonds de la taxe sur l'essence au directeur parlementaire du budget. Il l'a fait vendredi dernier.

Après cela, il a dit qu'il ne pouvait pas donner la liste des projets pour des raisons de sécurité. Ensuite, il a dit qu'il ne pouvait pas donner de liste à cause du précédent gouvernement. Pourtant, après deux ans d'attente, une liste partielle a été remise vendredi au directeur parlementaire du budget.

N'est-il pas le temps de donner au vérificateur général les moyens d'enquêter sur ce fiasco libéral en infrastructure?

**L'hon. Catherine McKenna:** Monsieur le président, nous avons déjà présenté les projets dans lesquels nous investissons directement et je vais parler franchement au député.

C'est le gouvernement conservateur qui a négocié un plan de dix ans sur la taxe sur l'essence, en vertu duquel il n'est pas nécessaire de faire rapport sur les projets. En effet, le Québec n'est pas obligé de faire rapport projet par projet.

Je peux vous assurer que lorsque nous allons renégocier cet accord, nous exigerons que les municipalités et les provinces fassent publiquement rapport sur les projets.

Je n'arrive pas à croire que le député, un conservateur...

• (1345)

**Le président:** Nous revenons maintenant à M. Berthold.

**M. Luc Berthold:** Monsieur le président, c'est incroyable. Comment le gouvernement fait-il pour dire qu'il y a eu 20 000 projets en

lien avec la taxe sur l'essence quand la ministre elle-même dit que les provinces ne sont pas obligées de faire rapport sur les projets dans lesquels le gouvernement a investi?

Par ailleurs, nous avons reçu une autre réponse. Le directeur parlementaire du budget a appris des représentants d'Infrastructure Canada que le gouvernement ne recueille pas de données détaillées sur les projets de la SCHL.

Comment ce gouvernement peut-il prétendre avoir réalisé un nombre donné de projets quand, selon ses propres dires et ceux de son ministère, il n'est pas capable d'avoir les chiffres?

Pourquoi la ministre pédale-t-elle autant au lieu de donner toute l'information aux Canadiens?

**L'hon. Catherine McKenna:** Monsieur le président, nous avons donné les informations. Je trouve vraiment incroyable d'entendre ces questions du Parti conservateur, dont fait partie le député, alors que les conservateurs voulaient couper nos investissements en infrastructure lors de la dernière campagne électorale.

Je demande donc au député quels projets ils auraient coupés.

**M. Luc Berthold:** Les municipalités réclament de l'aide. Une étude économique de la Banque Royale du Canada publiée ce matin est très claire: la pandémie de la COVID-19 a eu l'effet d'un tsunami sur les finances des municipalités. En 2020, le manque à gagner provenant de la baisse des impôts fonciers et des frais d'utilisateurs, notamment des transports en commun, vont être de 11,7 milliards pour l'ensemble du Canada, dont 5 milliards pour l'Ontario.

Pourquoi la ministre fait-elle de la petite politique au lieu d'aider les municipalités?

**L'hon. Catherine McKenna:** Monsieur le président, nous aidons les municipalités.

Chaque jour, nous faisons des investissements en infrastructure. Nous reconnaissons la nécessité d'être flexibles pendant cette crise. C'est pourquoi nous avançons 2,2 milliards de dollars aux municipalités pour les aider à se remettre sur pied, à bâtir plus d'infrastructures et à créer des emplois. Il est sûr que nous allons continuer notre travail avec les provinces et les territoires. Il est extrêmement important que nos travailleurs essentiels puissent voyager en transport en commun.

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Lawrence.

[Traduction]

Monsieur Lawrence, c'est à vous.

**M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC):** Merci.

Au cours de la fin de semaine, le premier ministre a accordé à un fournisseur unique un contrat de plus de 100 millions de dollars pour l'achat de deux avions privés flambant neufs à ajouter à la flotte du gouvernement. Pourquoi ce contrat a-t-il été accordé à un fournisseur unique?

**L'hon. Anita Anand (Oakville, Lib.):** Monsieur le président, le Challenger 650 est la version de production actuelle du modèle que les Forces canadiennes utilisent en ce moment. On a déterminé que les points communs des appareils se traduiraient par l'efficacité et l'interopérabilité...

**Le président:** Nous revenons à M. Lawrence.

**M. Philip Lawrence:** Je vous remercie beaucoup de cette information et de ces excellents points de discussions. En avril 2018, l'Aviation royale canadienne a cependant recommandé au gouvernement d'acheter des avions privés d'occasion pour un prix se situant entre 12 millions et 18 millions de dollars, ce qui est nettement moins que 100 millions de dollars. Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi une option plus coûteuse?

**Le président:** Honorable ministre... On dirait que nous avons un problème technique.

Est-ce que l'honorable ministre peut poursuivre?

**L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale):** Pouvez-vous répéter la question? J'avais un problème technique.

**Le président:** Nous allons arrêter le chronomètre. La question a pris à peu près 20 secondes. Allez-y.

**M. Philip Lawrence:** En 2018, on a rapporté que l'Aviation royale canadienne recommandait au gouvernement de remplacer sa flotte d'avions privés par des avions privés d'occasion pour un prix se situant entre 12 millions et 18 millions de dollars. C'est nettement moins que les 100 millions de dollars qui ont été payés dans le cadre du contrat conclu avec un fournisseur unique.

Pouvez-vous expliquer pourquoi le gouvernement a choisi cette option plus coûteuse?

**Le président:** Encore une fois, je rappelle aux honorables députés qu'ils doivent adresser leurs questions au président.

**L'hon. Harjit S. Sajjan:** Monsieur le président, pour soutenir nos femmes et nos hommes, nous nous sommes engagés à veiller à ce qu'ils disposent de l'équipement approprié qu'ils méritent. Ces avions sont requis pour des activités très importantes. Ils servent par exemple à évacuer des membres des Forces armées canadiennes, à rapatrier des Canadiens comme le pasteur Lim de la Corée du Nord, et il...

• (1350)

**M. Philip Lawrence:** Merci beaucoup de cette belle correction, monsieur le président. Merci.

J'aimerais aussi savoir pourquoi les forces armées ont reçu des avions F-18 vieux de 40 ans alors que le premier ministre va voler dans des avions privés flambant neufs acquis auprès d'un fournisseur unique.

**L'hon. Harjit S. Sajjan:** Monsieur le président, nous nous sommes engagés à assurer le financement des Forces armées canadiennes, et c'est exactement ce que nous faisons. La flotte d'avions Challenger sert au transport de parlementaires de toutes les allégeances depuis avril. Elle a servi au transport du chef de l'opposition et de toute sa famille quand il est venu assister à la séance d'urgence de la Chambre des communes. Ces avions jouent un rôle très important et nous...

**M. Philip Lawrence:** Il n'y a pas de limite à l'hypocrisie de ce gouvernement libéral. Le premier ministre a dit à nos braves soldats, qui sont au front en ce moment, à nous aider à faire face à la COVID, ainsi qu'ailleurs dans le monde, qu'ils en demandaient trop par rapport à ce qu'il était prêt à donner. Il refuse de remplacer des avions vieux de 40 ans qu'il a acquis du gouvernement australien, mais il est tout à fait content de se promener dans des avions privés tout neufs.

Encore une fois, pourquoi ce contrat a-t-il été octroyé à un fournisseur unique, et pourquoi les Forces armées canadiennes ont-elles si peu d'importance pour un gouvernement libéral?

**L'hon. Harjit S. Sajjan:** Monsieur le président, nous n'avons pas de leçons à recevoir de l'opposition à cet égard. Ils formaient le gouvernement qui a en fait imposé une réduction de 2 milliards de dollars par année dans le cadre de leur plan d'action pour la réduction du déficit — l'examen stratégique. Notre politique de défense garantit que les forces sont pleinement financées, et nous allons remplacer non seulement tous nos avions par des appareils neufs, mais aussi tous les autres avions, qu'il s'agisse d'appareils de recherche et sauvetage ou d'avions Challenger, parce que nos femmes et nos hommes méritent d'avoir de l'équipement adéquat et neuf.

**M. Philip Lawrence:** Encore une fois, le gouvernement ne nous offre que de belles paroles, sans rien faire.

Aujourd'hui, nos braves aviateurs continuent de piloter des F-18 qui ont plus de 40 ans et qui ont été achetés du gouvernement australien. Encore une fois, quand le gouvernement va-t-il comprendre que consacrer de l'argent à nos forces armées est une excellente chose à faire, au lieu d'acheter des avions privés flambant neufs alors que des avions d'occasion conviendraient parfaitement?

**L'hon. Harjit S. Sajjan:** Nous sommes déterminés à veiller à ce que les membres des forces aériennes disposent des bons outils, monsieur le président. Nous veillons à faire les bons investissements pour nos gens. Si les conservateurs avaient pris cela au sérieux, ils auraient remplacé ces avions il y a très longtemps, mais ils ne l'ont pas fait. Nous allons le faire.

**M. Philip Lawrence:** J'aimerais simplement demander au ministre s'il sait que le gouvernement libéral est en fait au pouvoir depuis cinq ans, puis interroger le gouvernement au sujet du rôle qu'il doit certainement...

Récemment, le député libéral Mark Gerretsen a ramené une idée que le ministre du Patrimoine canadien avait évoquée, soit que nous devrions octroyer des permis aux médias ou les contrôler. Le gouvernement va-t-il s'engager à ne pas réglementer Internet et tous les médias?

**Le président:** La parole est à l'honorable ministre.

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien):** Monsieur le président, nous avons très souvent indiqué clairement à la Chambre que nous n'avions aucune intention de réglementer Internet.

**Le président:** C'est maintenant au tour de M. Manly.

**M. Paul Manly:** Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, les secteurs caritatif et sans but lucratif contribuent au PIB dans une proportion de 8,5 % et comptent pour 2,4 millions d'emplois au Canada. De nombreux organismes de ces secteurs éprouvent d'importantes difficultés financières pendant la pandémie. Près de 75 % d'entre eux accusent une baisse de revenus, et près de 40 % d'entre eux ont constaté une augmentation de la demande des services qu'ils offrent. Ces organismes servent efficacement les membres les plus vulnérables de notre société. Il faut qu'ils survivent à la pandémie.

Est-ce que le gouvernement va créer un programme de subvention destiné à ces secteurs particuliers afin de contribuer à garantir la survie des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif?

**Le président:** Je donne la parole à l'honorable ministre.

**L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social):** Merci, monsieur le président, et merci à l'honorable député de cette très importante question.

Nous reconnaissons les importants services, les services essentiels que les organismes sans but lucratif et les organismes de bienfaisance fournissent aux Canadiens vulnérables. C'est la raison pour laquelle nous sommes rapidement passés à l'action afin d'offrir le Fonds de soutien communautaire d'urgence et, ainsi, de permettre aux organismes sans but lucratif et aux organismes de bienfaisance de continuer de servir nos populations les plus vulnérables. En fait, le fonds de 350 millions de dollars leur permet d'accroître leur capacité de fournir encore plus de services aux membres les plus vulnérables de nos collectivités.

• (1355)

**M. Paul Manly:** L'une des principales recommandations découlant de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées est « d'établir un programme de revenu annuel garanti pour tous les Canadiens », revenu qui « doit tenir compte des divers besoins, réalités et emplacements géographiques ».

Le temps est venu de concrétiser cette idée. Nous avons besoin d'un filet de sécurité plus solide, qui garantit que personne n'est oublié. Un revenu annuel garanti est un système équitable qui réduit la pauvreté et récompense le travail. Il éliminerait la nécessité d'avoir des congés de maladie. Il aiderait les gens à offrir des soins non rémunérés. Il aiderait les gens à retourner à l'école afin d'améliorer leur éducation et leurs compétences.

Est-ce que le gouvernement va mettre en œuvre cette recommandation clé et établir un programme de revenu annuel garanti pour tous les Canadiens?

**L'hon. Ahmed Hussen:** Monsieur le président, encore une fois, je remercie l'honorable député de soulever un débat très important sur le revenu universel de base.

En théorie, nous croyons bien sûr que nous devons aider les plus vulnérables de nos collectivités. Nous devons veiller à ce que les Canadiens de partout au pays jouissent d'un bon niveau de vie.

Plutôt que d'envoyer un petit montant d'argent à tout le monde, y compris à ceux qui n'en ont pas besoin, nous avons choisi l'option d'envoyer plus d'aide à ceux qui en ont besoin. Nous allons continuer d'aider les Canadiens pendant la pandémie de COVID-19 et par la suite, et nous allons veiller à ce que nous en sortions améliorés et que les mesures soient plus inclusives.

**M. Paul Manly:** Les trois Premières Nations de ma circonscription sont toutes insatisfaites de la qualité des services de police dans leurs collectivités. Il n'y a pas eu d'augmentation de l'effectif en 20 ans, malgré une population croissante, tant dans les réserves que dans les collectivités environnantes. La rotation des agents de la GRC ne favorise pas de bonnes relations avec les collectivités auxquelles ils sont affectés. En même temps, nous observons à répétition des cas d'abus de pouvoir des policiers sur les membres des peuples autochtones au Canada.

Le gouvernement va-t-il étendre la portée du projet pilote fructueux de la Première Nation Kwanlin Dun et établir un modèle axé sur des agents de sécurité communautaire dans les autres Premières Nations du pays?

**Le président:** La parole est à l'honorable ministre.

**L'hon. Bill Blair:** Je remercie le député d'en face de cette très importante question. Je tiens à lui garantir que nous demeurons au fait de l'urgence de concevoir un nouveau cadre législatif pour les services de police au sein des collectivités autochtones de partout

au pays — un cadre reconnaissant la compétence des Premières Nations et leur assurant de bénéficier des services de police de qualité qu'ils méritent: respectueux et tenant compte des sensibilités culturelles.

Je reconnais qu'il reste beaucoup de travail à faire. Les incidents tragiques et choquants des quelques derniers jours nous ont rappelé l'urgence d'agir, et nous sommes résolus à agir.

**Des députés:** Bravo!

**Le président:** Monsieur Manly, il vous reste 45 secondes.

**M. Paul Manly:** Merci, monsieur le président.

Les personnes qui vivent de prestations d'invalidité du RPC dans ma circonscription survivent avec des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté. Nombreux sont ceux qui ne recevront pas le paiement forfaitaire de 600 \$, étant donné qu'ils ne bénéficient pas du crédit d'impôt pour personnes handicapées. Cela exclut bien des personnes qui éprouvaient de graves difficultés mêmes avant la pandémie de COVID-19.

Le gouvernement va-t-il élargir les critères d'admissibilité pour les personnes handicapées afin de veiller à ce que toutes les personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité du RPC l'obtiennent? Et le gouvernement va-t-il augmenter de façon permanente les prestations d'invalidité du RPC de manière à permettre aux personnes handicapées de vivre dans la dignité?

**Le président:** La parole est à l'honorable ministre.

**L'hon. Carla Qualtrough:** Merci, monsieur le président.

Nous avons examiné la myriade de mesures en place et avons essayé autant que nous ne pouvions de suppléer aux efforts déployés pour aider les personnes handicapées au moyen de la PCU, d'offrir une aide aux étudiants handicapés au moyen de la PCUE, du crédit pour la TPS et des mesures complémentaires mises en place par les provinces. Le Crédit d'impôt pour personnes handicapées, ou CIPH, est de loin la solution du gouvernement fédéral qui dessert la plus grande diversité de personnes handicapées. C'est la raison pour laquelle nous l'avons utilisé pour déterminer le groupe de personnes à aider.

**Le président:** La parole est maintenant à Mme Ashton.

**Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD):** Monsieur le président, j'aimerais partager mon temps avec le député d'Hamilton-Centre.

Les droits des passagers au Canada sont une farce pour le gouvernement. La déclaration des droits des passagers comporte de nombreuses échappatoires, et le système pour les faire respecter ne fonctionne pas. Les plaintes ne sont pas réglées, et lorsqu'elles le sont, l'Office des transports du Canada se range généralement du côté des compagnies aériennes.

Quand peut-on s'attendre à ce que le gouvernement défende les passagers canadiens plutôt que les compagnies aériennes?

**Le président:** Le ministre a la parole.

**L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports):** Monsieur le président, l'Office des transports du Canada est un organisme indépendant, un organisme quasi judiciaire qui se prononce sur les plaintes qu'il reçoit concernant les droits des passagers, et il prend ses propres décisions sur le non-respect de ces droits.

• (1400)

[Français]

**Mme Niki Ashton:** Monsieur le président, ce gouvernement doit arrêter de se moquer des passagers et des passagères qui veulent se faire rembourser pour un service qu'ils ne peuvent plus avoir en raison de la COVID-19.

On voit que WestJet va rembourser ses clients. Alors, que font les autres?

Quand le gouvernement va-t-il mettre ses culottes et exiger des remboursements pour les passagers et les passagères?

**L'hon. Marc Garneau:** Monsieur le président, je comprends la frustration de ceux qui voudraient être remboursés plutôt que d'avoir un crédit.

En même temps, comme je l'ai mentionné, les compagnies aériennes ont subi un coup très dur et ne reçoivent presque pas de revenus en ce moment. C'est pour cette raison que l'Office des transports du Canada leur a suggéré d'accorder des crédits.

Cela étant dit, j'encourage les compagnies aériennes à indemniser leurs passagers le plus possible, lorsque les circonstances le permettent.

**Le président:** Madame Ashton, il vous reste 50 secondes.

[Traduction]

**Mme Niki Ashton:** Monsieur le président, des passagers doivent déposer un recours collectif pour se faire rembourser les vols annulés à cause de la COVID-19. Nous savons que les compagnies aériennes peuvent effectuer des remboursements sans faire faillite. C'est ce que fait WestJet; pourquoi pas les autres?

Quand peut-on s'attendre à ce que le gouvernement garantisse aux Canadiens le remboursement de leurs vols annulés?

**L'hon. Marc Garneau:** Monsieur le président, comme je l'ai dit, je comprends la frustration de ceux qui préfèrent être remboursés. En même temps, de nombreuses compagnies aériennes ont perdu pratiquement tous leurs revenus, et c'est pour cette raison qu'elles ont adopté une politique de bons d'échange. J'encourage les compagnies aériennes à faire de leur mieux pour indemniser les passagers, lorsque les circonstances le permettent.

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Green.

**M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD):** Monsieur le président, en tant qu'ancien chef de police de Toronto, le ministre Blair va-t-il enfin s'excuser auprès de la communauté noire de son rôle dans la pratique systématique et raciste des contrôles de routine et du fichage?

**L'hon. Bill Blair:** Monsieur le président, je suis très fier d'avoir servi à titre de chef de police dans la ville la plus diversifiée au pays, l'une des plus diversifiées au monde, et, durant mon mandat, dans ce qui était l'un des services de police les plus diversifiés qui soient. Je serais heureux d'expliquer au député tout le travail que nous avons accompli pour servir cette communauté avec respect.

**M. Matthew Green:** Donc, malgré ce qu'il a professé la semaine dernière, nous supposons que cela veut dire non.

Après le décès tragique de Chantel Moore qui a été abattue par un policier, les rapports récents de brutalité policière au Nunavut et les accusations auxquelles font maintenant face des agents de la GRC en Colombie-Britannique et en Alberta, le ministre de la Sécurité publique s'engagera-t-il enfin à publier les incidents de re-

cours à la force et le coût total des règlements civils effectués par la GRC au cours des 10 dernières années?

**L'hon. Bill Blair:** Je crois très fermement que la transparence et la reddition de comptes sont le fondement de la confiance qui doit régner entre la police et la population qu'elle sert.

Nous collaborons très étroitement avec la GRC. Je peux dire au député qu'actuellement, par exemple, la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes examine l'ensemble des politiques et des procédures de la GRC concernant les contrôles de routine, et ce travail orientera à l'avenir la politique du gouvernement.

**M. Matthew Green:** Le ministre de la Santé publique enquêtera-t-il sur l'utilisation de gaz lacrymogène le 31 mai à Montréal par la police et encouragera-t-il la police à privilégier, pour contrôler les foules, les tactiques de désescalade plutôt que les tactiques de dispersion et d'arrestation, soit les méthodes employées lors du sommet du G20?

**L'hon. Bill Blair:** Je rappelle tout simplement au député que la police à Montréal relève de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec. Je lui donne aussi l'assurance que la GRC, dont nous sommes responsables, est régie par des politiques très claires en ce qui a trait à l'utilisation de ce genre d'équipement.

**M. Matthew Green:** Le ministre de la Sécurité publique interdira-t-il au Canada l'utilisation de gaz lacrymogène et d'autres agents chimiques sous toutes leurs formes et détruira-t-il les stocks de gaz lacrymogène que possèdent actuellement la police et les forces armées au pays? C'est un produit dont l'utilisation à la guerre est interdite en termes généraux par le Protocole de Genève de 1925, et en termes explicites par la Convention sur les armes chimiques de 1993.

**L'hon. Bill Blair:** Je tiens à donner au député d'en face l'assurance que les politiques et les contrôles du Canada concernant l'utilisation de ce genre de dispositifs figurent peut-être parmi les plus rigoureux et les plus stricts qui soient. Ces dispositifs sont très rares au Canada, comme il se doit.

[Français]

**Le président:** Nous allons maintenant poursuivre avec M. Ste-Marie.

• (1405)

**M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ):** Je vous remercie, monsieur le président.

Le gouvernement peut-il nous dire à quelle date il compte présenter sa mise à jour économique?

**L'hon. Mona Fortier:** Monsieur le président, nous savons très bien que l'économie canadienne traverse une période d'incertitude extraordinaire en raison de la COVID-19. Dès qu'il sera possible de fournir des projections économiques...

**Le président:** Nous retournons à M. Ste-Marie.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Monsieur le président, dans sa forme actuelle, la période de questions nous fournit bien peu de réponses. Nous allons donc tenter une autre approche. Je propose d'essayer la formule du jeu télévisé *Jeopardy*, popularisé au Québec par l'animateur-vedette Réal Giguère, qui nous a quittés l'an dernier. La formule est simple. Je vais donner la réponse et le gouvernement doit dire quelle était la question.

Nous commençons. La question vaut 20 \$. Qui suis-je? Je suis un portrait de la conjoncture économique, un portrait de l'ensemble de ses mesures d'urgence et de l'intention du gouvernement de les prolonger ou pas et de la façon qu'il le fera, pendant l'été. Je suis aussi une présentation des scénarios de travail du gouvernement sur la reprise économique.

**L'hon. Mona Fortier:** Monsieur le président, le gouvernement canadien ne joue pas à des jeux.

Présentement, nous savons très bien que l'économie canadienne traverse une période d'incertitude extraordinaire. Nous allons continuer à faire preuve d'ouverture et de transparence quant aux mesures que nous prenons pour soutenir les familles, notre système de soins de santé et notre économie.

Cela inclut la présentation de rapports bihebdomadaires au Parlement sur le coût total et l'état des mesures de notre plan. Dès qu'il sera possible de fournir des projections économiques claires, nous fournirons une mise à jour complète aux Canadiens.

Nous sommes prêts à faire tout ce qui est nécessaire pour soutenir les familles, les travailleurs et les entreprises en ce moment difficile de pandémie.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Monsieur le président, la réponse était évidemment « Qu'est-ce que la mise à jour économique ».

La prochaine question vaut 40 \$. Qui suis-je? Je vais présenter ma mise à jour économique d'ici la fin du mois.

**L'hon. Mona Fortier:** Monsieur le président, je pense que c'est important de dire que nous allons continuer à faire preuve d'ouverture et de transparence quant aux mesures que nous avons prises et à celles que nous allons continuer à prendre pour soutenir les familles, notre système de soins de santé et notre...

**Le président:** Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Malheureusement, la réponse était « Qui est le gouvernement du Québec ».

En effet, Québec s'est engagé à présenter sa mise à jour économique dans les prochaines semaines. Nous aurions aimé pouvoir accepter « Qui est le gouvernement fédéral » comme réponse, mais il ne s'est toujours pas engagé en ce sens. J'aurai bien aimé que ce soit le cas aujourd'hui.

La prochaine question vaut 60 \$. Qui suis-je? Je presse le gouvernement de déposer rapidement une mise à jour économique. En attendant, je fournis un suivi des mesures du gouvernement ainsi qu'une estimation de leurs coûts et du déficit prévu.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, si je comprends bien, il s'agit d'une réponse et non d'une question.

Est-ce exact?

**M. Gabriel Ste-Marie:** Lorsque nous posons des questions, nous n'obtenons pas de réponses. J'essaie donc d'innover, afin qu'on ait des réponses. Dans ce cas-ci, la réponse était évidemment « Qui est le directeur parlementaire du budget ». Je tiens d'ailleurs à saluer toute son équipe et à les remercier de leur excellent travail.

La prochaine question vaut 80 \$. Qui sommes-nous? Nous exigeons que le gouvernement présente sa mise à jour économique depuis plus d'un mois maintenant.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, si je comprends bien, le député pose une question et y répond lui-même. Il n'a donc pas besoin de venir ici.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Monsieur le président, nous essayons d'innover. Quand nous posons des questions dans leur forme classique, nous n'avons pas de réponse. On nous dit que la conjoncture est trop incertaine.

Québec va déposer sa mise à jour économique. Le directeur parlementaire du budget dit que cela est urgent. Nous le demandons depuis un mois déjà. Cela n'a aucun sens.

Qui demande la mise à jour depuis plus d'un mois? C'est le Bloc québécois et les partis de l'opposition. Il serait grand temps que cela se fasse.

Je vais poser une dernière question. Qui suis-je? Je m'engage aujourd'hui à présenter une mise à jour économique d'ici la fin du mois. Qui suis-je?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** C'est le député Ste-Marie, monsieur le président.

**Le président:** Monsieur Ste-Marie, il vous reste 24 secondes.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Je vais conclure en disant que j'aurais aimé que la réponse soit « Qui est le gouvernement libéral ». J'aurais aussi aimé qu'il nous dise aujourd'hui qu'il va présenter sa mise à jour économique d'ici la fin du mois, ce qui serait plein de bon sens.

Évidemment, nous aurions accepté « Où est le gouvernement libéral » ou « Que fait le gouvernement ».

Je crois que nous ne répéterons pas l'expérience, monsieur le président.

• (1410)

**Le président:** Nous continuons maintenant avec M. Falk.

[Traduction]

**M. Ted Falk:** Merci, monsieur le président.

Nous n'avons peut-être pas d'argent à lancer par les fenêtres comme le Bloc ou les libéraux, mais j'ai des questions et je sais que tous les Canadiens aimeraient entendre les réponses.

En 2015, lorsque j'étais dans l'opposition, notre premier ministre actuel, Justin Trudeau, a dit que: « Pour que le Parlement fonctionne de façon optimale, les députés doivent avoir la liberté de faire ce pour quoi ils ont été élus: représenter les électrices et les électeurs de leur circonscription et tenir le gouvernement responsable de ses actes. »

Comment le premier ministre peut-il expliquer aux Canadiens que nous faisons preuve d'une plus grande ouverture alors qu'il a fermé le Parlement pendant des mois?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, la Chambre a opté pour un modèle hybride qui permet à notre collègue de poser une question. On accorde plus de temps pour poser des questions, sur tous les sujets, et si nous devons procéder différemment, j'aimerais que mon collègue me dise comment nous allons mettre aux voix, par exemple, des projets de loi d'initiative parlementaire, si le vote ne se fait pas selon la discipline de parti, mais à l'aveuglette? J'aimerais obtenir une réponse.

**M. Ted Falk:** Monsieur le président, le 26 mai, une motion libérale a suspendu les travaux du Parlement jusqu'en septembre. Si le premier ministre croit que le Parlement fonctionne mieux lorsque les élus demandent des comptes au gouvernement, pourquoi a-t-il travaillé avec le NPD pour ne pas avoir à rendre de comptes au Parlement?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, nous n'évitons jamais de rendre des comptes. C'est tout le contraire. À vrai dire, il y a plus de temps pour poser des questions.

Je n'ai pas de leçon sur la démocratie à recevoir des conservateurs. J'étais ici, tout comme certains de mes collègues, lorsqu'ils ont fermé le Parlement à deux reprises...

**Le président:** Nous allons revenir à M. Falk.

**M. Ted Falk:** Si le premier ministre croit en sa déclaration tirée de la plateforme de 2015, à savoir que le gouvernement doit être ouvert par défaut, qu'a-t-il donné au NPD pour qu'il accepte d'annuler des séances entières du Parlement?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, nous travaillons conformément au modèle hybride qui permet au député de poser des questions. Si nous avons opté pour la proposition des conservateurs, il ne serait pas ici. Il ne poserait pas de questions — pas du tout, et pas ses voisins, pas qui que ce soit d'une province. Seul le...

**Le président:** Nous allons revenir à M. Falk.

**M. Ted Falk:** Le premier ministre croit-il que la COVID-19 le dispense de rendre des comptes au Parlement?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, quatre jours par semaine, il y a une heure et demie pour poser des questions. Nous avons neuf comités qui siègent et où on peut poser des questions sur ce qu'on veut. Nous allons nous réunir quatre fois...

**Le président:** Nous revenons à M. Falk.

**M. Ted Falk:** Le premier ministre ne semble pas respecter notre système parlementaire. Cela semble concorder avec son admiration déclarée pour la dictature fondamentale de la Chine.

À propos d'être au-dessus des règles, est-il vrai que le premier ministre a été reconnu coupable d'avoir enfreint les lois fédérales en matière d'éthique?

[Français]

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, je ne vois pas où mon collègue veut en venir.

Une chose est claire, et c'est que le système actuel permet à des députés de partout au pays, notamment par vidéoconférence, de poser des questions et de débattre tous les jours de questions qui sont fondamentales pour les Canadiens. Voilà ce qui s'appelle de la démocratie.

[Traduction]

**M. Ted Falk:** Est-il vrai qu'aucun autre premier ministre n'a déjà été reconnu coupable d'avoir enfreint ces lois?

[Français]

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Encore une fois, je ne sais pas où mon collègue veut en venir.

L'important, c'est que nous soyons ici pour débattre d'enjeux...

[Traduction]

**Le président:** Nous allons revenir à M. Falk.

**M. Ted Falk:** Est-il vrai qu'il a été reconnu coupable? En fait, il l'a été à deux reprises. M. Trudeau a promis de faire les choses différemment, et je suppose que c'est une promesse qu'il a respectée.

En réponse à la COVID-19, le premier ministre Trudeau a dit aux gens de rentrer chez eux et d'y rester, que c'était ce que nous devions tous faire et que nous allions veiller à ce que ce soit ainsi. Le premier ministre a-t-il vraiment dit cela?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, nous nous sommes réunis pour débattre de sujets importants. Nous sommes en plein milieu d'une pandémie. Nous proposons des solutions pour aider les Canadiens, pour aider nos entreprises, pour aider les gens d'un bout à l'autre du pays à aller de l'avant et à traverser cette période.

**M. Ted Falk:** Le premier ministre n'a-t-il pas ignoré non seulement les règles provinciales, mais aussi ses propres directives lorsqu'il a traversé la frontière provinciale pour se rendre à son chalet au Québec pour la fin de semaine?

• (1415)

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, c'est pour moi l'occasion de répéter à quel point le travail que nous faisons ici est important pour tous les Canadiens. Je suis extrêmement heureux de prendre la parole pour répondre à toutes les questions de l'opposition. Je m'amuse. Merci.

**M. Ted Falk:** Je suppose que la réponse à la question est « oui ».

Pendant des mois, le premier ministre Trudeau nous a dit d'écouter les experts en santé publique et de ne pas nous rassembler en grands groupes. Les Canadiens ont écouté. Ils ne se sont pas rendus au chevet de leurs êtres chers mourants, à leurs funérailles et à l'église, et le premier ministre décide maintenant qu'il peut violer ses propres directives et prendre part à un rassemblement de plus de 7 000 jeunes à Ottawa.

Le premier ministre peut-il nous dire pourquoi les règles, encore une fois, ne s'appliquent pas à lui?

[Français]

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, ce qu'il est important de savoir, c'est que les directives de santé publique nous disent de respecter une certaine distance et toute une série d'autres facteurs. La solution des conservateurs ferait en sorte qu'il y aurait beaucoup de gens ici et qu'on ne respecterait pas les directives de santé publique. En même temps, nous n'aurions aucune question de la part d'un grand nombre de députés qui ne pourraient pas participer, parce que ce sont les whips qui choisissent qui est ici ou non. Nous voulons que tout le monde puisse participer.

**Le président:** C'est tout pour aujourd'hui.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>